



Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie

52 | 2017
Varia

Autographes et documents

Irène Passeron et François Prin



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/rde/5514>

DOI : 10.4000/rde.5514

ISSN : 1955-2416

Éditeur

Société Diderot

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2017

Pagination : 287-319

ISBN : 978-2-9543871-3-0

ISSN : 0769-0886

Référence électronique

Irène Passeron et François Prin, « Autographes et documents », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie* [En ligne], 52 | 2017, mis en ligne le 01 décembre 2019, consulté le 30 juillet 2021. URL : <http://journals.openedition.org/rde/5514> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rde.5514>

Propriété intellectuelle

AUTOGRAPHES ET DOCUMENTS

Notre rubrique, compte tenu des ambitions et de l'influence de *l'Encyclopédie*, des réactions qu'elle a suscitées et de l'importance du réseau de connaissances de ses auteurs, n'accueille pas que des documents émanant des seuls encyclopédistes ou les concernant exclusivement.

Afin de faciliter la consultation de cet ensemble nécessairement hétérogène, nous avons retenu un classement alphabétique. Chaque élément est suivi d'une référence renvoyant à une liste détaillée de catalogues qui se trouve à la fin du répertoire et d'un numéro renvoyant au catalogue cité. Les éventuelles interventions de la rédaction, qui ne peut garantir l'exactitude de toutes les copies de documents, sont entre crochets. Nous indiquons les remarques complémentaires des chercheurs sollicités et nous remercions chaleureusement tous ceux qui nous signalent des autographes passant en vente. Rappelons les abréviations usuelles des catalogues : L. pour *lettre*, A. pour *autographe*, M. pour *manuscrit*, S. pour *signé(e)*, P. pour *pièce*.

Irène PASSERON et François PRIN.

BOSSUT Charles (1730-1840) mathématicien.

– L.A.S., (à la 3^e personne), 6 octobre, à Charles-Joseph Panckouke ; 2 pages in-4, adresse avec cachet de cire rouge aux armes. « *L'abbé Bossut a l'honneur de faire un million de compliments à Monsieur Panckouke ; il travaille de toutes ses forces à l'encyclopedie ; il a été detourné de ce travail, pendant près d'un an, par le gouvernement ; il va l'etre encore un peu par les examens ; mais il n'a dailleurs aucun autre objet ; il va faire tous ses efforts pour contenter promptement Monsieur Panckouke* ».

(ALDE, cat. du 8 juin 2017, lot n° 293)

BUFFON Georges Louis LECLERC, comte de (1707-1788) naturaliste et écrivain.

– L.A.S., Au jardin du Roy (Paris), (à Madame d'Haranguier ?) 3 mars 1765, 3 pages petit in-4. Rare. Longue lettre dans laquelle Buffon rassure sa correspondante au sujet d'un mariage. « *Madame, Je crois que vous ne doutés pas de mon sincère attachement pour vous et pour toute votre maison et c'est dans cette confiance que je prend la liberté de vous dire naturellement ce que je pense au sujet*

du mariage projeté. Je connois mieux ou du moins tout aussi bien que personne le mérite de mademoiselle, elle est certainement digne d'une fortune plus considérable que celle qui se présente ; mais madame il faut considérer qu'avec dix mil ecus de dotte et dix mil francs de retour il n'est gueres possible d'espérer un parti plus avantageux : je me suis informé soigneusement et scrupuleusement à plusieurs personnes de Chalon et des environs, toutes m'ont assuré que M. de Thesut avoit au moins quarente mil ecus de bien toutes dettes payées et qu'un jour il aurait plus de cent quatre vingt mil livres. Je trouve donc cette affaire si bonne que je vous avouerai madame qu'à votre place je n'hésiterois pas à la conclure et que j'aurois bien du regret si elle venoit à manquer ; Dans cette crainte je n'ai pas voulu que ma femme envoiat votre lettre et je me suis contenté d'envoier seulement le mémoire qui y étoit joint (...) ma chère madame il y a tant de plaisir à faire des heureux quand même il devoit nous en coûter quelque chose de plus ; mais sy nous ne vous demandons que ce que vous avez promis, et de l'autre côté je vous donne ma parole que nous tirerons plus qu'on aurait offert ; cela dépend de la manière dont nous pourrons tourner le frère cadet et je compte bien lorsqu'ils seront une fois arrivés à Montbard que nous arrangerons les choses à votre plus grande satisfaction (...) Je serai toute ma vie madame votre bien humble et très obéissant serviteur. Buffon ». Cette lettre concerne très probablement le mariage entre la famille de Thésut et celle d'Haranguier qui se déroula en 1765. Buffon écrit sa lettre des Jardins du Roy, connu sous le nom de Jardin royal des plantes médicinales (Jardin des Plantes). Buffon avait été nommé intendant du jardin en 1739.

(<http://www.galeriethomasvincent.fr/6/Bufferon>)

– L.S., Montbard 20 janvier [1773], à Louis Bernard Guyton de Morveau ; 3 pages in-4. Il évoque des démarches auprès de M. de Virely pour la nomination d'un commissaire. Il prie Guyton de lui renvoyer les « *petits globes* » avec un relevé de ses essais, pour qu'il ne répète pas des expériences inutilement. « *Je me suis procuré quelques onces de platine telle qu'elle sort de la mine que j'ai apportées ici et au premier examen que je viens d'en faire j'ai été assés surpris de trouver qu'elle est mélangée d'une grande quantité de fer atirable par l'aimant et qu'avec de la patience on peut en séparer en entier par ce moyen. Je vais faire cette opération après quoi je voudrois trouver moyen d'écraser les grains de la platine dans lesquels je suis persuadé qu'on trouveroit encore des particules de fer et peut-être en grande quantité, mais ne voulant pas employer le marteau ni aucun autre instrument de fer pour briser ces grains de Platine je n'ai pas encore imaginé de moyens pour en venir à bout et s'il s'en présente quelqu'un à votre esprit faites-moi l'amitié de me le communiquer ».*

– L.S., Montbard 6 mars 1774, [à Louis Bernard Guyton de Morveau] ; 1 page et demie in-4. Recommandation de son voisin, Dom Canabelin, prieur de Fontenay, pour un procès dans lequel Guyton donnera ses conclusions. « *M. Guérard mon Procureur d'office vous remettra en même temps que cette lettre la planche enluminée du grand Aigle, mais il ne m'a pas été possible de la trouver en grand papier. On pourra facilement y ajouter des marges et par ce moyen M^{me} Hébert pourra la substituer à celle qui manque. M. Duhamel vient de me faire construire un petit fourneau pour faire de l'acier ; nous en ferons l'essai les derniers jours de cette semaine, je voudrois bien que vous en fussiés témoin ».*

– L.S., Montbard 26 juillet 1775, [à Louis-Bernard Guyton-Morveau] ; 3 pages petit in-4. Il renvoie la lettre sur la platine qu'il a lue « avec la plus grande satisfaction pour ce que je puis y entendre, car je vous avouë franchement que je ne suis pas assés savant en chimie pour suivre les conséquences qu'on en peut tirer, d'autant qu'elles me paroissent assés singulieres pour que quelques unes semblent au premier coup d'œil être contradictoires à d'autres. Les différentes manieres de traiter la platine avec différents ingrédients donnent des résultats différents qu'il est ensuite bien difficile de concilier. On raisonneroit plus nettement si comme nous l'avions d'abord entrepris on fondoit ce minéral seul et sans aucune addition. Il ne perdroit pas alors son magnétisme ; il ne deviendroit pas d'une densité si différente, ou du moins si cela arrivoit il suivroit une loi constante qu'il seroit aisé de déterminer. Je serois porté à croire par vos expériences que le sablon ferrugineux augmente la densité de la platine au lieu de la diminuer, ce qui ne peut arriver qu'en supposant que l'or qui la compose avec ce sablon contient des pores de la figure nécessaire pour admettre les corpuscules de sablon, et que ces pores restent vides et refusent toute autre matiere ; mais je vous avoue une seconde fois que j'admire vos expériences sans les bien entendre ». Il sera heureux d'en voir la publication qui doit lui être dédiée : « pour donner un peu de relief à cette adresse vous pourriés dire au commencement que c'est moi qui ai éveillé les physiciens et les chimistes sur cette matiere si digne d'être observée et qui présente des phénomènes si extraordinaires. Je trouve aussi que vous avés très bien fait de donner un petit coup de patte à l'ignorance ou à la mauvaise foi du journaliste. Tout est cabale même dans les sciences et il y a des cotteries de creusets, et d'autres cotteries de beaux esprits ». Il se réjouit de sa venue à Montbard avec les Dupleix de Bacquencourt : « Je vous préparerai une petite pacotille de Platine. Je suis maintenant assuré [...] qu'on ne la trouve jamais en masse, mais toujours en grenaille plus ou moins mélangée d'une terre rougeatre et quelquefois de petits cailloux cristallisés ; toujours, assure-t-on, dans le voisinage de mines d'or et d'argent. Il paroît certain de même que les anciens américains avoient l'art de la foudre, car plusieurs voyageurs parlent de plaques d'or blanc et de quelques ustencilles de la même matiere qu'ils ont remarquée même chés ces sauvages de l'Amérique méridionale. Ces bonnes gens ne savoient pourtant pas autant de physique et de chimie que nous ».

– 2 L.S., Montbard 5 et 13 août 1775, [Louis Bernard Guyton de Morveau] ; 1 page et demie, et 3 pages in-4. 5 août. Précisions sur les dimensions des deux cribles que Guyton lui fera fabriquer. « Vous me feriés grand plaisir si vous pouviés engager l'ouvrier à me les fournir promptement pour que je puisse profiter du reste de la belle saison pour cribler. Vous êtes le maître d'arranger le prix ». 13 août. Il remercie Guyton pour l'heureux arrangement proposé à l'Intendant, dans l'affaire de sa cousine M^{me} Charrault, qui va faire une donation à l'hôpital de Vitteaux et à celui de Saulieu de 20.000 livres chaque. « M. Beuchot l'épinglier n'est pas à bon marché, mais comme ses cribles sont très bien faits je consens à lui donner quatre cens francs pour les deux que je lui ai demandé. Il met seulement un trop long délais en ne les promettant que pour le commencement d'octobre. La saison sèche sera passée [...] il faut que les nouveaux cribles que je demande soient précisément comme l'ancien, c'est-à-dire d'une ligne sur la moitié de la longueur et de demie ligne sur le surplus ».

– L.S., Montbard 30 août 1775, [Louis Bernard Guyton de Morveau] ; 4 pages in-4. Il revient sur l'affaire de sa cousine M^{me} Charrault : « Vous savés que j'ai

offert quarante mille livres à M. l'Intendant pour être partagés par moitié entre l'hôpital de Vitteaux et l'hôpital de Saulieu. M. Dupleix ayant en conséquence parlé au Maire de Vitteaux il y a eu délibération du corps de ville par laquelle il s'en rapporte à l'arbitrage de M. l'Intendant et de M. le Premier Président ». Le corps de ville de Saulieu a fait de même. Or il ne s'agit pas d'une affaire d'arbitrage, mais d'un don pur et simple, et d'un très grand sacrifice pour M^{me} Charrault : « ayant emprunté beaucoup pour payer plus de deux cens quatre vingt mille livres tant de legs que de charges et frais de toute espèce, elle s'est trouvée forcée de fondre à perte ses contrats pour satisfaire à ses créanciers et former ensuite la somme de quarante mille livres qu'elle m'a remise entre mes mains ». M^{me} Charrault demande seulement que le traité soit homologué au Parlement et au Conseil aux frais des hôpitaux, et « pour seule marque de gratitude de sa libéralité que l'hôpital de Vitteaux et celui de Saulieu promettent de recevoir chacun un malade de sa terre de Chazelles ». Puis il évoque un tracas à sa forge : « Tous les verres, les caraffes, l'huilier & qu'on avoit renfermés dans un pavillon de ma forge en différens endroits se sont trouvés gercés et fendillés en mille endroits sans autre cause apparente que celle d'une petite poussiere très légère provenant de la flame de charbon qu'on a brulé pendant neuf mois dans le grand fourneau. Qu'y a-t-il dans cette poussiere volatile et brulée qui puisse calciner le verre en aussi peu de temps ? Votre petite brochure sur le mortier Lorient est faite à merveille et vous y donnés un moyen très utile au public et à la santé des travailleurs. Quelques personnes m'ont écrit de Paris que l'Académie des sciences avoit été très satisfaite de ce petit ouvrage ».

– L.S., Montbard 6 novembre 1776, à Louis Bernard Guyton de Morveau, avocat général du Parlement à Dijon ; 2 pages in-4. Il souhaite vivement la visite de Guyton, ainsi que celle de l'Intendant et de M^{me} de Bacquencourt. « M. et Me Allut viennent de partir et ont pris le chemin directe de Montbard à Rouelle par Chatillon. De cinq opérations qu'on a fait pour couler de grandes pieces de verres il y en a trois qui n'ont point eu de succès et je n'aurai en tout qu'un seul morceau de trente quatre pouces sur un peu plus de 2 pouces d'épaisseur. Comme Me Allut doit aller incessamment à Dijon, elle a bien voulu se charger de m'envoyer à Montbard ce grand morceau de verre épais de 34 pouces avec un autre plus petit qu'elle doit envoyer de Rouelle à Dijon et aussi ma grande plaque de cuivre qui est devenue inutile ». Il l'invite à joindre son crible à l'expédition : « ces pièces de verre sont dans le magasin des glaces à Dijon. Je me réserve de causer avec vous sur mes opérations ultérieures a cet égard ; on en a fait pour plus de cent pistoles de dépenses depuis notre dernier voyage à Rouelle et cela commence à me devenir beaucoup trop cher, cependant j'ai pris mon parti d'aller jusqu'au bout ». On joint un manuscrit, *Essais faits à la manufacture des glaces à Rouelle en Bourgogne* sous les yeux et par les soins de M. Allut : compte rendu d'expériences faites par Antoine Allut et Guyton de Morveau, le 9 avril 1776, à la demande de Buffon (3 p. petit in-4).

– L.S., Montbard 27 mai 1778, [à Louis Bernard Guyton de Morveau] ; 1 page et demie in-4. Il a été retenu à Montbard par le travail et le temps exigé par la remise de ses forges, malgré l'aide du chevalier Grignon. « Nous avons scû tous vos succès académiques et je pouvois dire vos triomphes ; je vous en fais mon compliment de tout mon cœur, vous êtes l'ame de l'académie et serés le grand protecteur des sciences et des arts dans notre patrie ; faites moi l'amitié de me donner de vos nouvelles à Paris où je compte rester jusqu'à la fin d'aoust et où je

m'arrangerai pour vous envoyer le volume des Epoques avec ceux qui peuvent vous manquer et ceux qui manquent à la Bibliothèque de votre Académie. Vous savés peut être qu'après des essais bien vérifiés on a entrepris de faire sur nos côtes de Bretagne et de Poitou de la soude avec du sel marin, ce procédé peut être tout aussi utile que celui des nitrières artificielles ». Il confie sa lettre à l'ingénieur Thomas Dumorey : « *il vous dira que nous nous sommes entretenus de vous et de l'académie avec le plus grand plaisir* ».

– L.S., Montbard 14 juin 1779, [à Louis Bernard Guyton de Morveau] ; 3 pages in-4, avec note autogr. de Guyton en tête. M. de Nogent lui apportera le volume des *Époques de la Nature*. M. de Limare lui a montré « *de gros morceaux de votre bon charbon ; je le crois très propre à l'épurement et je ne doute pas que vous n'ayés fait une excellente entreprise ; cela me fait un vrai plaisir. Nous ne sommes encore qu'à 5 pieds de profondeur dans le puis de Vassy et l'on ne m'a envoyé que de très petits morceaux dont quelques uns sont mêlés de pyrites ; cependant nos mineurs espèrent qu'ils trouveront bientôt un filon réglé : M. de Grignon m'a écrit qu'il avoit été on ne peut pas plus satisfait de M. de St Victor, et je suis persuadé qu'entre eux deux ils auront choisi le meilleur endroit pour fouiller. Je ne manquerai pas de vous donner des nouvelles de nos progrès, et j'aurai l'honneur de vous envoyer des échantillons de ce que nous trouverons* ». Il le prie de prendre intérêt dans une affaire de lettres patentes qu'il a fait présenter au Parlement, pour confirmer des échanges de biens avec l'évêque de Dijon, abbé de Fontenay, et les religieuses de Saint-Julien de Dijon.

[Le lecteur assidu de la rubrique l'aura remarqué, depuis 2011, de nombreuses lettres inédites de Buffon sont proposées régulièrement sur le marché des autographes, et celles-ci ne font pas exception, puisqu'elles sont également inconnues des éditions, inventaires et bibliographies de référence. Pour les lettres à Guyton de Morveau, nous renvoyons à ce qui en était dit dans la précédente livraison de cette rubrique (RDE, 51). Aucune autre lettre à M^{me} d'Haranguier n'est connue. Ces compléments d'information ont été apportés par Stéphane Schmitt, directeur de publication des *Œuvres complètes de Buffon*, en cours de parution chez Champion].

(ALDE, cat. du 12 décembre 2016, lots n° 171 à 181)

CONDORCET Jean Antoine Nicolas CARITAT, marquis de (1741-1794) mathématicien et philosophe.

– L.A., ce vendredi [vers 1789, à Camille Desmoulins] ; 1 page in-4 (portrait joint). L'affaire de son parent lui cause moins d'inquiétudes, puisque son correspondant est disposé à s'en charger. « *L'information a été envoyée aux parties pour qu'elles puissent donner des instructions ou sur le dire des temoins ou sur les reproches qu'ils peuvent mériter. Elle reviendra dans trois ou quatre jours et vous l'aurez sur le champ. Je serai ensuite à vos ordres. On m'a dit il y a quelques jours ce que je ne savais pas que j'ai l'honneur d'être votre compatriote, que vous êtes Picard comme moi ; on m'a ajouté que vous êtes originaire de Guise. Si cela est vrai c'est un de vos compatriotes que je vous propose de défendre. M. Desforges de Vallans mon cousin est d'une famille de Guise annoblie au dernier siècle pour avoir contribué à la defense de cette ville* ».

[Transcription revue sur les manuscrits par Nicolas Rieucou, éditeur de la correspondance de Condorcet, qui précise que la lettre à Desmoulins est inédite.]

(Les Autographes, décembre 2016, cat. 145, lot n° 97)

D'ALEMBERT Jean Le Rond (1717-1783).

– L.A., [fin janvier ou début février 1751] à la marquise de Créqui ; 3 pages in-4, adresse. Il la prévient de sa visite le soir, « *c'est bien le cas de dire qu'il vaut mieux tard que jamais* ». Il lui portera « *mes deux Epîtres, mais je vous prie que la seconde ne soit vüe que de Mr l'ambassadeur [de l'ordre de Malte, Louis-Gabriel de Froullay, oncle de la marquise], puisqu'elle n'est pas publique, & que peut être elle ne le sera jamais* » [il s'agit probablement de l'épître dédicatoire au marquis Lomellini des *Recherches sur la précession des équinoxes* (1749), et, pour celle non encore publiée, d'un projet d'épître dédicatoire à l'*Encyclopédie*]. Il a vu à l'opéra son grand ami l'abbé de Canaye, « *enfin revenu de Maroc et d'Alger [Canaye vivait avec sa jeune nièce M^{me} de Menilglaise, qui le tenait en « esclavage » amoureux, comme les captifs des Maures dont il fallait négocier la liberté], je luy donnay mon Eloge, et je lui en dis meme par cœur la plus grande partie. Il m'en a paru fort content* » [il s'agit de l'*Éloge de l'abbé Terrasson*, premier essai littéraire de D'Alembert, d'abord publié anonymement]. Quant à Remond de Sainte-Albine, il soupçonne D'Alembert d'être l'auteur de cet ouvrage, que l'abbé du Resnel soupçonne d'être de l'abbé de Canaye. « *Remond me repondit qu'effectivement il etoit en doute si cet ouvrage etoit de moy, parce qu'il n'y avoit pas reconnu ma maniere* » ; et D'Alembert s'amuse à rapporter, avec force points de suspension, les propos embarrassés et bredouillants de Remond. « *Je voudrois pouvoir vous rendre la conversation que l'abbé de Canaye eut hier à l'academie sur cet Eloge avec l'abbé de Resnel. Mais c'est une espece de Pantomime qui n'est pas du ressort du papier. L'abbé Canaye pretend que l'abbé du Resnel luy a dit ladessus en gestes, tout ce qu'on peut dire de plus precis. Si vous voyés Remond, faites le accoucher, je vous prie. Il a grand besoin de sage femme, & il n'en scauroit rencontrer de meilleure* ». Il ajoute en P.S. que trois prêtres sont venus chez lui : « *Ils m'ont beaucoup parlé du livre de Buffon & de celui du Pt de Montesquieu, que la Sorbonne veut condamner. Il y a apparence que Montesquieu aura bien de la peine a s'en tirer, quoyquil remu e ciel et terre pour cela* ». [Il s'agit de l'*Histoire naturelle* de Buffon, dont les trois premiers volumes ont paru en septembre 1749, et que la Sorbonne renoncera finalement à poursuivre ; et de *L'Esprit des lois* de Montesquieu, paru en 1749, que la Sorbonne examine depuis août 1750.]

[Cette lettre, initialement datée de 1753, alors qu'elle n'était connue que par un extrait, dans l'*Inventaire analytique, Œuvres complètes de D'Alembert*, vol. V/1, a pu être redatée, au vu de son contenu intégral, de fin janvier ou début février 1751. On en trouvera le texte complet commenté dans ce numéro de RDE 52 puis sur le site D'Alembert en toutes lettres :

<http://dalembert.academie-sciences.fr/Correspondance/>

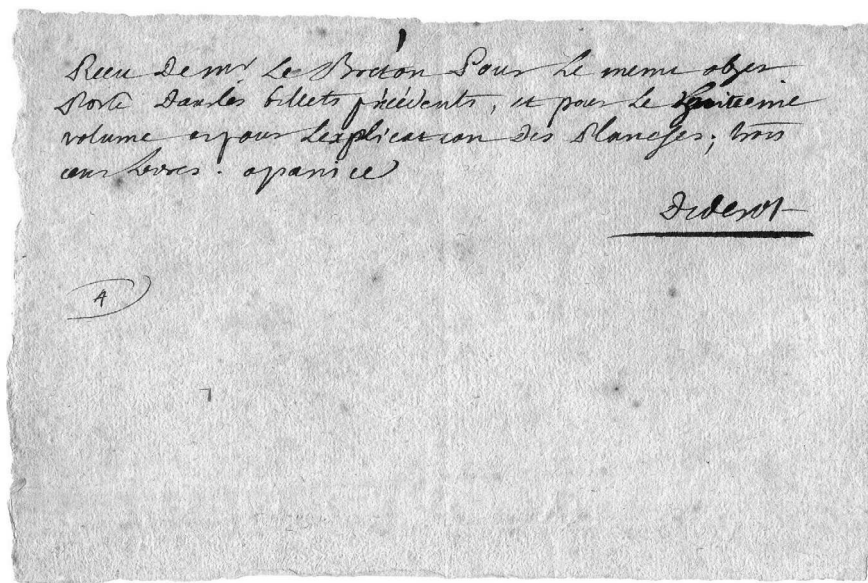
(*ADER Nordmann*, vente aux enchères salle Favart, Paris, 26 avril 2017, lot n° 3)

Mon projet, madame, étoit de vous voir de bonne heure
 aujourdhuy, mais puisque vous ne ferez visible que tard,
 je n'ay donc chés vous que vers les six heures. Ne sçavez-
 le cas de dire qu'il vous viendra tard que jamais, je vous
 portay mes deux lettres, mais je vous prie que l'escrite
 ne soit en que de M. l'ambassadeur, puisqu'elle n'est
 pas publique, & que je ne sçay même les personnes, je n'ay
 écrit à M. de la Harpe de Cayenne, qui est en fin revenu
 de Marseille à Alger, j'ay donné mon sçay, & je
 j'ay en dis même par tout la plus grande partie. Il
 n'y a plus de difficulté. j'en avois dit par tout, & en la de Paris
 de M. de la Harpe. Il me demande, en gros, de l'écrite
 si vous voyez qu'il a écrit sur le manuscrit de votre part
 n'écrit pas de moy, j'ay de la Harpe, qu'il écrit je n'

Diderot Denis (1713-1784).

– P.A.S., Paris, (circa 1765 [en fait fin 1762 ou début 1763]); 1 page in-12° oblongue. Reçu de Diderot pour sa contribution au huitième volume de *L'Encyclopédie, dictionnaire des sciences, des arts et des métiers*, œuvre dont il dirigea la rédaction en compagnie de D'Alembert entre 1751 et 1758, puis de Jaucourt pour les 10 derniers volumes. « Reçu de M. Le Breton pour le même objet porté dans les billets précédents, et pour le huitième volume, et pour l'explication des planches ; trois cent livres. A Paris ce [la date est laissée en blanc]. Diderot. » André Le Breton (1708-1779), éditeur parisien, à l'origine du projet d'*Encyclopédie*, s'associa avec trois autres éditeurs afin de supporter les coûts d'impression fort élevés. Le huitième volume fut achevé en 1762, Diderot l'annonce lui même dans une lettre datée du 26 septembre 1762 et adressée à sa maîtresse Sophie Volland : « *Le huitième volume de discours tire à sa fin. Il est plein de choses charmantes et de toutes sortes de couleurs [...]. Cet ouvrage produira sûrement avec le temps une révolution dans les esprits* » (Corr ; IV, 172). Le volume parut en même temps que les volumes 9 à 17 en décembre 1765. [Dans le registre des libraires associés (AN, U/1051), plusieurs items correspondent au paiement du huitième volume. Deux marques de paiement sont de 1757 : « Payé à M. Diderot le 1^{er} paiement du 8e vol. : 1500 [livres] » (n° 939) ; « Payé à M. Diderot pour solde du tome VIII, du consentement de la Compagnie : 1000 [livres] » (n° 958). Une autre est de fin 1762 ou début 1763 : « Payé à M. Diderot pour le 8e volume : 850 [livres] » (n° 1275). La mention du travail pour « les explications des planches » dans le reçu nous fait penser qu'il correspond bien à ce dernier item, n° 1275. Les numéros encadrant cet item permettent de donner une fourchette de trois mois pour dater le paiement entre le 8 novembre 1762 (n° 1262 : « payé le quartier de M. Diderot, échu le 8 novembre 1762 ») et le 8 février 1763, date d'échéance du quartier suivant

(n° 1300). Il faut exclure des traces de paiements concernant le huitième volume le numéro n° 1472 : « Payé le 8^e vol. faisant le 15^e à M. Diderot : 850 [livres] ». Il s'agit en l'occurrence du huitième des dix volumes interdits, c'est-à-dire le quinzième. La somme mentionnée sur le reçu (300 livres) diffère de celle de 850 livres portée sur le registre des libraires (n° 1275). Apparemment, Diderot a été payé en plusieurs fois. Ce reçu est précédemment passé en vente : Paris, P. Cornuau, cat. 220, mars 1938, n° 28917 ; Marburg, J. A. Stargardt, cat. 617, 20-21 février 1979, n° 373 (d'après les informations transmises par Jean de Booy à l'équipe de la correspondance Diderot ; les compléments d'information ont été vérifiés ou apportés par Emmanuel Bousuge, responsable avec Didier Kahn de la publication du prochain volume de la correspondance de Diderot, parution prévue à l'hiver 2017, DPV, édition en cours.]
(<http://www.galeriethomasvincent.fr/250>)



GEOFFRIN Madame, Marie Thérèse Rodet (1699-1777) femme de lettres et amie des philosophes.

– Note autographe, [vers 1766] ; 1 page in-8 (encre un peu pâle). Notice autobiographique, sur 30 lignes. Mme Geoffrin a inscrit les dates de sa naissance (2 juin 1699), de son mariage (14 juillet-1713), celle de la mort de son mari (20 décembre 1749). Une grande partie du document est consacrée à son voyage en Pologne, à la cour de Stanislas Poniatowski : partie le 21 mai 1766, elle était de retour le 10 novembre après s'être arrêtée, à l'aller et au retour, à Vienne. Après trois lignes à propos de sa fille, la marquise de La Ferté-Imbault, elle note : « J'ay été peinte par Nattier en 1738 et ma fille en 1740 [...]. J'ay commencée la collection de mes tableaux en 1750, ils ont tous été faits sous mes yeux ». Quelques lignes biffées, écrites par une autre main, probablement celle du marquis d'Estampes, cousin de M^{me} de La Ferté-Imbault, précisent : « Ces

deux portraits qui sont beaux sont dans la chambre à coucher de ma femme. Mme de la Ferté Imbault tenant un masque à la main, vetue d'un domino de bal ». (ADER Nordmann, vente aux enchères salle Favart, Paris, 30 novembre 2016, lot n° 214)

– L.A., Vienne 12 juin 1766, à son ami M. Boutin le fils, receveur général des finances, à Paris ; 6 pages in-4, adresse avec contreseing ms de Bouret. Sur son séjour à Vienne lors de son voyage vers la Pologne. Répondant à l'invitation du Roi de Pologne Stanislas Poniatowski, M^{me} Geoffrin (alors âgée de 68 ans) a quitté Paris quelques semaines plus tôt. Elle raconte à son « *cher petit ami* » sa halte à Vienne, où elle est arrivée il y a quelques jours, en parfaite santé : « *J'ay eu pendant tout le voiage, ces sertaine belles couleurs que j'avois pendant celui du Housset, quoi que je n'aye pas bue le petit coup, ni chanté la chansonnette* ». Elle s'est arrêtée à Dorlach [Durlach] où elle a été reçue par le Margrave et la Margravine : « *nous avons eu les yeux mouillé en nous séparant. J'y ay ai été aussi a mon aise que je le suis chez moi. On m'a fait promêtre d'y retourner. Le prince et la princesse ont de l'esprit, et du goût pour les arts. Mais cela n'est ni éclairé, ni conduit, cette petit cour la est magnifique et servie a la françoise* ». Son voyage fait plus de bruit à Vienne qu'à Paris : « *Il y avoit quinze jours que le prince de Kaunitz avoit donné ordre aux postes que l'on l'averti de mon arriver* ». Elle pensait séjourner trois ou quatre jours dans son auberge, mais il en a été tout autrement. Dès son arrivée, sa chambre a été remplie de valets et de pages, porteurs de compliments et d'invitations, puis « *les ambassadeurs de toutes les cours, et tous les seigneurs que j'ay reçu chez moi depuis bien des années, et dont je ne souvenois presque plus, sont venu me voir, avec des expressions de reconois-sance, et de sentiments, dont j'ay esté confondue* ». La princesse Kinski ne la quitte plus. Le prince Galitzine est venu le soir même de son arrivée : « *Il ma donné tout ce qui me manquoit dans mon auberge il m'envoye tous les matins du café à la crème. Son carosse est le mien, enfin je suis comblée et accablée de ces attentions* » ; c'est un homme adorable, qui ne la quitte pas. Elle va tous les jours chez le prince Kaunitz, « *le per ministre de tous les pers ministre de l'Europe. Il a un pouvoir absolu et une représentation d'une dignité, et d'une magnificence yimaginable* ». Elle va dîner dans son jardin à deux pas de Vienne, où on fait une très bonne chère ; et elle passe ses soirées dans son appartement au palais impérial, « *superbe, bien éclairé et remplie de toute la cour et la ville, et on y est comme si on etoit dans son boudoir* » ; Kaunitz s'assied à côté d'elle et lui parle « *avec beaucoup d'intimité. Et là, on me fait des présentations sans fin, en me parlant de ma grande réputation, et de mon grand mérite. Vous autre qui vous moqué de moi toute la journée, vous seriez confondus si vous voiez le cas que l'on fait de moi ici* ». Elle raconte encore sa première rencontre sur la promenade publique avec l'Empereur, qui vint lui parler à la portière de son carosse : « *Il me dit que le roi de Pologne etoit bien heureux d'avoir une amie comme moi. Je fus confondue et n'ay jamais etée si bête* ». Le lendemain, elle a été reçue par l'Impératrice Marie-Thérèse à Schönbrunn : « *Limperatrice ma parlé avec une bonté, et une grace inexprimable elle m'a nommée toutes les archiduchesses l'une apres l'autre, et les jeunes archiducs. C'est la plus belle chose, que cette famille qu'il soit possible d'imaginer. Il y a la fille de l'empereur arriere petite fille du roi de France, elle a deux [douze] ans. Elle est belle comme un ange. L'imperatrice ma recommandée décrire en France que je l'avois vue cette petite, et que je la trouvois belle* » [il s'agit de Marie-Antoinette]. Elle croit rêver, et a confié la veille à Kaunitz : « *Mon prince la*

reine de Trébisonde ne pouvoit pas être reçue mieux que moi. Il me répondit personne ne peut être vu ici avec plus destime, et de considération que vous. Vous etes respectée plus que vous ne pouvez jamais vous l'imaginer ». Le Roi de Pologne a tout mis en œuvre pour « rendre mon voiage tres commode », et lui a envoyé un gentilhomme au titre de capitaine, parlant toutes les langues, chargé de la conduire chez lui, avec meubles, vaisselle d'argent, cuisinier. Elle charge son petit ami de compliments pour tous ses proches. Elle lui écrira de Varsovie. Elle ajoute pour finir que « l'imperatrice ma trouvée le plus beau teint du monde ». Elle quitte Vienne le lendemain.

Publication par Edmond et Jules de Goncourt, Portraits intimes du XVIII^e siècle (Dentu, 1857-1858, t. I, p. 166-175). Ancienne collection du marquis de Biencourt.

(ADER Nordmann, vente aux enchères salle Favart, Paris, 26 avril 2017, lot n° 121)

– L.A., samedi matin [1770], à M. Desfranches ; 1 page in-8, adresse (portrait gravé joint). Curieuse et rare lettre d'affaires concernant la compagnie des glaces de miroirs dont elle était actionnaire (ancêtre de Saint-Gobain). Elle a vu M. d'Invau [contrôleur général des Finances], qui souhaite que ses remerciements à la compagnie passent par M. de Trudaine [intendant des Finances] : « il vouloit dabour que se fut par moi. Mais j'ay dit un non bien positif. Voici donc se dont nous somme convenu. Que Mr de Trudaine vous priera de vouloir bien passer chez luy qu'il vous dira que cela luy feroit plaisir que la compagnie traite bien Mr d'Invau. Que vous luy réponderai que la compagnie la prévenu, et que cela est fait de tel et tel manière, et pour lors vous luy dirai que le montant du mémoire au prix marchand ce montoit a tant, et que la compagnie la réduit a tant. La dessus Mr de Trudaine vous dira vraysemblablement, quelques chose dhonnête et il dira a Mr d'Invau qu'il a su le traitement que lon luy fesoit. Mr d'Invau partira de la il écrira a la compagnie qu'ayant apris par son beau frere le procédé de la compagnie, il luy fesoit des remerciemens. Et cétéra, et cétéra ». (Les Autographes, décembre 2016, cat. 145, lot n° 155)

HOUEDETOT Élisabeth Françoise Sophie de La Live de Bellegarde, comtesse d' (1730-1813) femme de lettres.

– L.A., Sannois 4 mars, à la citoyenne Chéron ; 3 pages in-8, adresse. Lettre de conseils à une jeune femme enceinte. Elle approuve le sage et prudent parti d'une saignée : « elle vous donnera un des plus vifs et des plus doux mouvement de la maternité vous alles sentir remuer votre enfant. Le premier avis que vous estes deux qui vous annonce et vous affirme l'existence d'un estre chery est une des premières puissances et des plus vives de lamour maternel ». Elle répond aux tendresses de la jeune femme en l'assurant que son bonheur à elle sera la consolation de sa vie, puis évoque son prochain départ de Paris : « La repugnance de votre mary pour un lieu ou vous serés toujours désirée sera tempérée par vos plaisirs et vos succès, et le repos de sa retraite sera embelli pour vous par le bonheur domestique d'un menage heureux : eh bien ouy ; achevés en paix votre grossesse, ne vous fatigués pas et attendés bien pour votre route quelle ne soit plus penible ». Etc.

(ADER Nordmann, vente aux enchères salle Favart, Paris, 30 novembre 2016, lot n° 221)

LALLY-TOLLENDAL Thomas Arthur de (1702-1766) gouverneur des Indes.

– M.A., précis du proces criminel que le Conseil et la colonie de Pondichery intente au capitaine de Lally, [vers 1763-1765] ; 9 pages petit in-fol. Mémoire repondant aux accusations d'avoir vendu Pondichery a l'ennemi. Lally fait trois observations essentielles. 1° Lui-même a servi le Roi avec fidélité et zèle pendant 50 ans, comme en témoignent des ministres et des généraux, alors que les deux tiers de ses accusateurs sont « *gens sans aveu, la plus part transfuges laquais, calfats tailleurs barbiers et valets protégés par des commissaires indus et directeurs de la Comp.* » [des Indes], et Lally devait examiner leur gestion, d'où leur résistance, leur révolte, et les obstacles mis à sa mission. 2° Ces mêmes accusateurs, réunis par le gouverneur, ont déclaré « *que Mr D'Aché étoit seul cause de la perte de l'Inde, que Pond. étoit perdu sans ressource quand meme il y reviendroît avec son escadre au printems prochain comme il le promettoit en abandonnant Pond., et qu'ils en demanderoient justice au roy* ». 3° Ramené prisonnier, Lally demande à la cour de Londres la permission de rentrer en France ; à Versailles il trouva « *un dechainement general contre luy, une multiplcité de libels qui l'accusent d'avoir vendu Pond. en un mot toute l'Inde aux Anglois, il en demande justice aux ministres le cris general etouffe sa demande* ». Lally expose ensuite les circonstances qui rendaient impossible un accord avec l'ennemi, et fait valoir qu'en cas d'accord pour livrer la place contre de l'argent, « *Mr de Lally n'eut pas ordonné de vuidier les magasins au profit de la Comp. de jeter les poudres salpetres agrests de marine et pieces de fonte à la mer pour en frustrer l'ennemy qui n'eut pas trouvé son compte à donner de l'argent pour les simples murs des maisons* ». Du reste, nul n'achèterait une place à un commandant sur le point de capituler, et « *le salut de Pond. ne dependoit pas de Mr de Lally il dependoit de Mr Daché* ». Il raconte ensuite les circonstances de la capitulation de Pondichéry, la démolition de la place, et les machinations du « *saint homme* », le jésuite Lavaur, pour l'incriminer. Il accuse le gouverneur de Pondichéry, Duval de Leyrit, d'avoir communiqué des documents confidentiels au gouverneur de Madras, le général Pigot. Enfin il raconte son terrible départ de la place, le 18 janvier 1761, lorsque 80 officiers ou employés de la place, ameutés par un membre du Conseil, Moracin, ont assassiné le commissaire ordonnateur de l'armée, Du Bois ; « *une intelligence entre Mr de Lally et les Anglois* » est donc inconcevable. Quant au deuxième chef d'accusation, les concussions, Lally répond en détaillant ses propres pertes, et en faisant valoir que, s'il avait autorisé le vol et le pillage comme ses prédécesseurs, « *il seroit aujourduy dans le meme cas qu'eux et personne ne se plaindroit de luy* ». Enfin il accueille avec sarcasme la certitude de ses adversaires, de découvrir au ministère des traces de sommes qu'il aurait fait passer en Europe : « *Mr de Lally les met à l'aise sur ce point et ne leur demande qu'une decouverte non de 10 mil francs mais de 10 sols* ».

(*Les Autographes*, septembre 2016, cat. 144, lot n° 14)

LESPINASSE Julie de (1732-1776) femme de lettres.

– L.A., samedi [4 ? juillet 1761], [à M^{me} Du Deffand, à Montmorency] ; 3 pages et demie in-4 (de nombreux mots de la lettre ont été renforcés, corrigés ou repassés à l'encre pour la rendre plus lisible en vue de publication). Des nouvelles a sa tante, dont elle était la lectrice. Elle sort de chez M^{lle} de Courson où elle a dîné avec M^{lle} Sanadon [elle remplacera Julie comme lectrice auprès de M^{me} Du Deffand] ; celle-ci va venir aux Tuileries avec elle. Elle espère que M^{me} Du Deffand aura mieux dormi : « *Du gâteau, de la médecine et de la*

brioche ne sont pas faits pour votre estomac ». Elle n'oubliera pas ses recommandations, « *et je ferai de mon mieux pour vous mener Mr d'Alembert. Je dois le voir aujourd'hui et meme passer une partie de la soirée avec lui chez Mde de Boufflers* ». M^{me} de Chatillon est accouchée d'une fille. Elle reprend sa lettre après la soirée chez M^{me} de Boufflers, où ont soupé les abbés Erfai et Bon, avec Turgot, d'Alembert et M^{me} de Beson : « *La soirée a été très gaye, je suis persuadee que vous vous seriés divertie. Je suis bien trompée si l'abbé Bon ne vous plaisoit beaucoup, il ma parut d'une conversation facile, raisonable avec une gayeté douce et bon ton : vous vous moquerés de moi d'oser juger [...]. Je vais sans doute vous surprendre en vous apprenant que M. d'Alembert part demain pour St Martin pour ne revenir que jeudi. On ne lui a point demandé s'il vouloit faire ce voyage, on lui a dit qu'il le falloit et en conséquence Mde de Boufflers dit qu'elle l'enlève demain ; il ma fait promettre de vous mander qu'il avoit beaucoup de regret au voyage de Montmorenci, car il comptoit bien y venir, il se faisoit un grand plaisir d'avoir lhonneur de faire sa cour a Monsieur et à Madame la maréchale [de Luxembourg, chez qui séjournait Mme Du Deffand à Montmorency], et il s'afflige, madame, d'être aussi long-tems sans vous voir. M. de Condom [Lomenie De Brienne, évêque de Condom] a dû vous remettre les factum pour et contre Me Aliot [fermier général], j'ai pensé que vous pouriez en être curieuse, je vous suplie de vouloir bien ne les pas preter parce que je ne les ai point lus et que je dois les rendre* ». Elle se félicite que M^{me} la Maréchale ait abandonné le projet du voyage de Lorraine. « *Vous savez mieux que moi la separation de M^e la duchesse de Gramont, je l'ai apprise ce soir à lhotel de Goufier* ». (Les Autographes, septembre 2016, cat. 144, lot n° 44)

– L.A., « *ce jeudi au soir* » 28 septembre [1775], [à Condorcet] ; 5 pages et quart in-4. Elle est allée visiter la campagne de Condorcet à Nogent : « *j'ai été enchantée de sa situation, il n'y a rien de si gai, de si varié, ni d'aussi agreable ; le jardin est vraiment beau, et quand il sera cultivé, il y aura du fruit excelent, et en grande abondance ; j'y ai cueilli une figue et un grain de raisin muscat, et je doute que celui de Fontainebleau, si vanté, soit aussi bon ; mais je vous demande a genoux de laisser ces beaux arbres debouts ; ils sont non seulement agreables, mais ils sont necessaires, il seroit trop incommode d'aller gagner la seconde terrasse, sil n'y avoit pas d'ombre dans la premiere ; d'ailleurs savés vous bien que tant de meurtre ne vous vaudroit que 50 louis. C'est le dernier mot de ceux qui savent estimer ces choses là ; ha ! bon Condorcet ne vous rendés pas si coupable pour si peu d'argent* ». La maison est en bien mauvais état, et Julie énumère tous les travaux qui y seront nécessaires, puis donne des nouvelles de leurs connaissances, M. de Saint-Chamans, la duchesse Danville [La Rochefoucauld-d'Enville]. « *il y a un journal de linguet qui fait ecumer de rage Mr de la harpe, nous savons que penser de linguet, mais de bonne foi, n'a t-il pas a se venger de Mr de la harpe ? et lors qu'on a mis dans la boüe un homme, lors qu'on a voulu le tuër a coup d'épingle et puis a coup de poignard, et qu'on ne la pas laissé mort sur la place, faut il bien s'étonner que cet homme se venge comme il peut ; hé [?] bien Mr de la harpe ne se possede pas. il a de plus un petit mecontentement quil n'ose pas prononcer ; Mr de voltaire a beaucoup loüe son eloge de catinat, il ne disoit mot de celui de Mr de guibert, ce silence n'etoit pas penible a Mr de la harpe ; mais c'est que Mr de voltaire n'avoit point l'eloge de Mr de guibert. il l'a lu enfin, et il en a ecrit un eloge a Mr de schonberg, que je n'ai pas laissé dans la poche de Mr de schonberg et j'espere bien qu'il ira dans la vôtre [...]. Mr d'alembert vous aura mandé que l'experience de l'abbé bossu est fini ; il est*

bien content de Mr turgot, il est bien juste que les gens honêtes l'aiment et le louent, les fripons et les sots sont si acharnés ». Ancienne collection Robert Gérard (1996, n° 66).

– 2 L.A., [1775 et s.d.], au marquis de Condorcet ; 4 pages in-8, et 1 page in-4 avec adresse et cachet cire rouge aux armes (brisé, petite fente). – 11 heures du soir vendredi [janvier ou février 1775]. « *M. de la vicomtesse de La rochefoucauld que je ne connois point, vient dans ce moment de m'envoyer demander si j'ai eu ce soir des nouvelles de Mr turgot. Cela m'inquiete, j'ai peur quil ne lui soit arrivé quelque chose, je voudrais deja être a demain je vais ecrire a Mr de vaines ; mon dieu que le malheur rend timide ; et quil est penible d'être averti par la crainte du vif interet qu'on prend a ses amis, Mr turgot ne se doute pas, a quel point il a troublé, je ne dirai pas mon bonheu[r] mais mon repos [...] je voudrois qu'il ne toussat plus, et qu'il eut faim, il ne sera bien gueri qu'alors* ». Elle prierait bien Mme Danville [La Rochefoucauld d'Enville] de la mener à Versailles pour le voir, mais elle craint d'être indiscreète. – Ce mercredi 7 heures [1775]. Elle le prie de demander à la duchesse Danville, « *avec beaucoup d'esprit, beaucoup de delicatesse, et surtout beaucoup de discretion* » d'avoir la bonté de donner deux places à deux personnes qui auraient grand plaisir à faire le voyage de Versailles avec elle et avec Condorcet : « *ce second voyageur est M^r de guibert* ». Ancienne collection Robert Gérard (1996, n° 69).

– L.A., « *Jeudi au soir* », à Jean-Baptiste Suard ; 1 page petit in-8, adresse (une partie du feuillet d'adresse déchiré, légère mouillure). « *L'homme propose et le diable dispose ; ne comptés pas sur moi. Mde de St Chamans a besoin de moi, cela doit passer avant ce qui n'est que mon plaisir. Soyés asses bon pour dire mon intention et mes regrets, et je vous prie aussi de faire mention de moi au temple. Dites que vous avés bien voulu vous charger de me dire de leurs nouvelles. Bon soir, si de vivre beaucoup etoit bien vivre je serois plus heureuse et plus vieille que Dieu* ». Elle espère le voir samedi.

[Pour les lettres à Condorcet, compléments d'information et transcriptions revues sur les manuscrits par Nicolas Rieucan, éditeur de la correspondance de Condorcet, qui précise que les lettres de M^{lle} de Lespinasse ont été publiées par Charles Henry au XIX^e siècle puis dans *Julie de Lespinasse – Lettres à Condorcet [...]*, Jean-Noël Pascal (éd.), Paris, Desjonquères, 1990.]
(ADER Nordmann, vente aux enchères salle Favart, Paris, 26 avril 2017, lots n° 166 à 168)

PANCKOUCKE Charles Joseph (1736-1798) libraire, éditeur du *Mercur de France* et du *MONITEUR*. – 12 L.A.S., (1780-1787), à Louis Bernard Guyton de Morveau ; 21 pages la plupart in-4, adresse (qqs notes autogr. de Guyton). Correspondance en grande partie relative à la monumentale *Encyclopédie méthodique*, dont la publication commença en 1782. – 22 septembre 1780. Baumé ne se chargera pas de la pharmacie : « *il est riche, un peu âgé, par consequent paresseux* », mais a promis de donner les articles Eaux-fortes, Distillation en grand, Alambics, Sel ammoniac. – 25 janvier 1783. Il attend l'explication des tables, et s'interroge sur une éventuelle impression à part de la partie de Maret. « *J'ai fort à cœur d'avoir un demi volume cette année, vous irez ensuite aussi doucement que vous voudrez [...]. L'essentiel est que le public soit convaincu qu'on s'occupe de toutes parties* ». – 21 octobre. Il faut « *presser la besogne, afin que ce demi-vol. puisse paroître fin de janv. Prenez un, deux copistes, si cela est nécessaire. Je les payerai* ». – 31 décembre. Les envois et renvois d'épreuves

créent des retards. « *Si vous n'êtes pas retenu à Dijon par d'autres affaires, je vous proposerai, quand vous auriez de la copie pour un vol. de venir passer six mois de suite à Paris, de prendre un logement dans mon quartier et de nous faire l'honneur soir et matin de venir dîner et souper avec nous* ». – 18 juin 1784. « *J'ai appris votre voûage dans les airs et je vous en fais bien sincèrement mon compliment. Il faut tout votre courage, votre amour pour les sciences, pour faire pardonner à un ancien avocat général une telle témérité* ». – 11 novembre. Il vient d'écrire à l'imprimeur Ballard pour éviter les doubles épreuves. « *Ne seroit il pas possible que vous vinssiez passer un an à Paris ? Je vous offre ma maison. Nous ne finirions pas de dix ans à aller de ce train et l'encyclopédie sera vieillie, avant d'être terminée. Je veux absolument finir à la fin de 1787* ». – 23 août 1785. « *Je ne sais pas où l'on en est de la chymie. [...] Mr Duhamel m'a remis plusieurs grands articles. Il doit incessamment me donner le reste de sa besogne* ». – 23 octobre. Il le remercie « *d'avoir fait des efforts, de m'avoir même sacrifié vos plaisirs, pour que ce volume puisse paroître incessamment. Le public l'attend avec impatience* ». – 21 mars 1786. Il lui envoie l'avertissement qu'il trouve fort bien. « *Vous vous justifiez pleinement sur le changement de la nomenclature. J'ignorois que Mrs Maquer et Fourcroy vous eüssent écrit à ce sujet. [...] Je ferai usage de votre avertissement dans le prospectus* ». – 6 novembre, sur la collaboration de Garat et Duhamel. – 12 juin 1787. Sur la gravure de caractères. Etc. (ALDE, cat. du 12 décembre 2016, lot n° 295)

POMPADOUR Antoinette Poisson, marquise de (1721-1764) maîtresse de Louis XV.
– Manuscrit, [1764 ?] ; 4 pages in fol. (quelques défauts). Copie d'époque du testament de la marquise de Pompadour, fait à Versailles le 15 novembre 1757, avec ajout du 30 mars 1761, suivi du codicille dicté à Collin le 15 avril 1764 quelques heures avant sa mort. Elle recommande son âme à Dieu, demande le pardon de ses péchés, et désire « *que mon corps soit porté aux Capucins de la Place Vendôme à Paris, sans cérémonie, et qu'il y soit inhumé dans la cave de la chapelle qui m'a été concédée dans leur église* » ; elle fait don au Roi « *de toutes mes pierres gravées par moi, soit : bracelets, bagues, cachets, pour augmenter son cabinet de pierres fines gravées* », etc. Après avoir dicté le codicille avec des dons particuliers, elle charge Collin de distribuer aux pauvres l'argent se trouvant dans son écritoire, et de récompenser les médecins et la garde qui l'ont soignée pendant sa maladie. On a inscrit à la suite ce sizain en forme d'épithaphe : « *Cy gist D'Etiolles et Pompadour l qui charmat la ville et la Cour l femme infidelle et maîtresse acomplie l l'himen et l'amour n'ont pas tort l l'himen de deplorer sa vie l et l'amour de depleurer sa mort* ». (ALDE, cat. du 8 juin 2017, lot n° 385)

RAMEAU Jean-François (1716-1767) claveciniste et compositeur, neveu du grand Rameau, il fut immortalisé par Diderot.
– L.A.S., Paris 26 août 1761 ; 1 page in-4 (un bord un peu jauni). Lettre, relative au décès de son père Claude. « *C'est de vous que je croyois recevoir les plus favorables nouvelles, après la perte que j'ai faites de mon pere, je vous en ai temoigné l'interest que j'y attachois, vous estes toujours a tems de me donner des marques de l'amitié que vous avés eu toujours pour moi, ou que j'ai reçu de vous ; je suis bien sensible à celles que viennent me temoigner, Messieurs de Sassenai, et Monsieur de Seinne, o Tems aurois-tu eu plus de force sur Monsieur de Pregné ; non j'espere* ». (ADER Nordmann, vente aux enchères salle Favart, Paris, 30 novembre 2016, lot n° 425)

RÉAUMUR René Antoine Ferchault de (1683-1757) physicien et naturaliste.

– 16 L.A.S., Paris 1750-1757, à M. Faciot, maître apothicaire à Reims ; 22 pages in-4, nombreuses adresses avec cachets de cire rouge ou noire à ses armes. Correspondance scientifique à un naturaliste amateur. – 2 mai 1750. Identification de l'échantillon de globules « *très propre à exciter la curiosité [...] de tous ceux qui savent admirer les productions de la nature* » : il s'agit d'œufs d'une espèce de punaise des jardins... – 10 novembre 1750. Très sensible à son offre d'envoyer « *un raisin singulier par le meslange des grains blancs, avec des noirs* », il craint seulement que malgré la précaution de l'envoyer « *dans de la balle d'avoine* », l'échantillon n'arrivât pourri. « *Si on connoissoit le sep, et la branche du sep qui la produit, il seroit tres curieux de provigner cette branche [...]* C'est ainsi qu'on est parvenu à avoir des especes d'oranges singulieres »... – 25 juillet 1752. Remerciement pour son envoi, resté au bureau de poste pendant de longs mois : ses raisins singuliers « *se sont desseches sans se corrompre, de sorte qu'on reconnoist tres bien les grains qui ont été noirs, et ceux qui ont été blancs* »... – 8 septembre 1752. Il a bien reçu « *la tortue que vous aviez observé manquer à mon cabinet [...]* Elle est très bien conditionnée, et tient bien sa place. Elle porte une etiquette qui apprendra à ceux qui l'y verront que je la tiens de vous »... – 18 mars 1753. Il recevra toujours avec plaisir ses pièces singulières. « *Je vous demanderai mesme si vous n'auriez point quelqu'un dans le voisinage du ruisseau petrifiant dont vous m'entretenez dans votre lettre, qui fust à portee de faire des experiences sur differents corps mis dans ce ruisseau pour voir en combien de temps, ils commenceront à etre petrifiés, et combien il leur en faudroit pour l'etre parfaitement. Ces experiences pourroient etre interessantes pour les phisiciens* »... Il joint à sa lettre une loupe, et fait des compliments concernant son jardin peuplé d'insectes... – 4 mai 1753. Inquiétudes pour sa santé... – 9 mai 1753. Remerciements de l'envoi de « *coquilles fossiles et de la congelation de Roussi ; cette derniere se fait-elle dans l'eau mesme comme votre lettre precedente m'avoit donne lieu de l'entendre ; ce ne seroit que dans ce cas que la source qui en produit de semblables meriteroit d'etre examinée par des yeux aussi attentifs que les vôtres. Je ferai porter aujourd'hui à Mrs Rouelle le paquet de fleurs et la belle cristallisation d'Alun* »... Il réclame des détails sur cette curieuse cristallisation... – 1^{er} décembre 1753. Sa peinture de la fontaine de Roussi et des environs de cette « *source curieuse* » est charmante. « *L'etat des plantes que vous avez trouvees dans des incrustations qui sont l'ouvrage de cette source, montre, comme vous le dites fort bien que les incrustations s'y sont fait viste. Pour avoir quelque chose de plus precis sur le temps dans lequel elle les opere n'auriez vous point eu la curiosité de fixer dans le bassin de cette fontaine quelque morceau de bois et de prendre des mesures pour vous faire instruire quand ils seroient enduits de matiere pierreuse ?* »... – 27 juillet 1754. Ayant apprécié les soins apportés à l'expérience dans la fontaine de Roussi, il voudrait en faire une du même genre dans la fontaine de Trigny : « *s'il est vrai comm'on vous l'a dit qu'on en a tiré du pain converti en pierre ce seroit une petrification plus singuliere qu'une simple incrustation, et une petrification qui devoit etre prompte, car le pain ne scauroit se conserver longtemps dans une eau ordinaire. [...]* Ce seroit aussi avec le thermometre qu'il faudroit examiner le degre de froid de l'eau de cette fontaine, qu'on dit surprenant »... – 19 décembre 1754. Remerciements « *pour les éclaircissements que vous m'avez donnés sur votre eau magistrale, pour le present de votre bouteille d'eau vulnereuse [...]* et pour les nouvelles que vous me donnez du fagot mis et tenu dans la fontaine de Roussi. Ce petit fagot d'épines nous donnera des lumieres sur le temps que cette eau employe aux incrustations,

et il peut devenir une pièce curieuse pour mes cabinets que vous êtes en possession d'enrichir »... – 21 janvier 1755. « *L'incrustation qui s'est formée sur les racines de gramens entrelassées, dont quelques unes avoient des tiges garnies de feuilles vertes, prouve que ces sortes d'incrustations se font viste dans la fontaine de Roussi »...* – 9 avril 1755. Remerciements pour toutes les récoltes proposées. « *N'oubliez pas d'y faire entrer une de ces cornes que vous me marquez semblables a celles des bœufs. Apparemment que ce ne sont pas des cornes d'Amon, que leurs contours ne sont pas dans le mesme plan »...* – 14 août 1755. Les pierres curieuses sont arrivées en fort bon état... – 5 septembre 1755. Introduction de l'abbé Rebori, « *qui a beaucoup de goust pour la phisique, et l'histoire naturelle »...* – 14 juillet 1757. Il recevra avec reconnaissance, des échantillons de « *deux carrieres riches en petrifications de coquilles, nouvellement ouvertes aupres de Reims »...* – 5 août 1757. Les nouvelles pétrifications sont dignes d'entrer dans ses cabinets, « *et je vous assure que je suis extremement sensible a votre disposition si constante de me procurer toutes les curiosités que vous croyez capables de me faire plaisir »...* [Le correspondant a noté en marge : « *Derniere lettre de Monsieur De Raumur ».*] (ALDE, cat. du 8 juin 2017, lot n° 392)

ROUSSEAU Jean-Baptiste (1671-1741) poète.

– L.A.S., (incomplète de son début), [23 février 1722, à Voltaire] ; 4 pages in-4. Réponse du poète exilé a une lettre ou Voltaire lui presentait le plan de la Henriade et demandait ses conseils. [On sait que Jean-Baptiste Rousseau, à qui Voltaire s'adressait, comme « *un disciple tendrement attaché à son maître* », devait concevoir une violente inimitié pour son cadet, lors d'une visite du « *disciple* » à l'automne de la même année.] « *Laissez dire nos ridicules modernes. Il n'y a qu'une seule manière de bien faire, c'est sur cette manière que les regles ont esté établies, et ce n'est point en faisant de nouvelles regles, mais en suivant comme il faut celles qui sont déjà faites, qu'un homme comme vous peut augmenter sa réputation. Vous ne pouvez nous donner rien de meilleur qu'une nouvelle Eneïde, votre sujet et la manière dont vous l'avez pris vous fournissent toute la matiere dont vous avez besoin pour cela. Je crois même que vous pourriez l'etendre jusqu'à douze chants si vous n'aimez mieux vous borner a neuf en l'honneur des neuf muses. Ne vous rebutez point par le travail inévitable dans une si grande entreprise. Vous avez beaucoup d'années devant vous. Il ne faut qu'un ouvrage de ce genre pour immortaliser son Auteur. L'affaire est de lui donner toute la perfection dont on est capable, et qui en est plus capable que vous ? Le tems ou nous sommes n'est même gueres propre a faire paroistre ce qu'il y a peut-estre de plus beau dans votre Poëme, la politique du Vatican, les cabales de l'Espagne l'opiniatreté des Papes, la fureur des Moines sont autant de pieces de scandale dans le tems ou nous sommes et dans les principes ou on est aujourd'hui en France, toutes verités ne sont pas bonnes a dire en tout temps. Il en viendra un autre, car les interêts changent et avec eux les maximes. Celles qui semblent prosrites aujourd'hui peuvent redevenir a la mode. Quelque envie que j'aie de voir paroistre votre ouvrage je ne vous conseillerai jamais de la faire paroistre a contretems. Je serois même fâché que ce que je vous dis ici parût au tems ou nous sommes ». Il ne fait que transcrire ici une partie de ce que S.A. [le Prince Eugene] et lui se sont dit « *dans un teste a teste de plus de trois heures dont votre Poëme et vous avez fait la matiere principale. Plust a Dieu monsieur que vous eussiez pû faire le troisieme. Vous ne connoissez que les dehors de ce Prince. Sa valeur et la conduite dans la guerre sont la moindre partie de son Heroisme, mais**

vous trouveriez comme moi que son discernement, sa pénétration, son intégrité dans le ministère, sa facilité dans le commerce, la justesse de son esprit, la bonté de son cœur, et par-dessus tout une modestie qui n'a peut être point d'exemple, l'élevé autant au dessus de sa réputation que sa réputation l'élevé au dessus des autres hommes. Il vous aime véritablement comme il aime tous ceux qui font quelque honneur à leur siècle. Pour moi qui ne puis lui ressembler qu'en cela je puis vous assurer que vous n'avez point d'ami plus tendre que moi ni de confrère qui soit aussi sincèrement et avec une aussi parfaite estime que je le suis ».
(*Les Autographes*, septembre 2016, cat. 144, lot n° 216)

VILLETTE Reine Philiberte Routh de Varicourt, marquise de (1757-1822) « fille adoptive » de Voltaire qui la surnomma « Belle et Bonne ».

– L.A.S., 30 décembre 1819, à Charles de Pougens ; 1 page et demie in-4. « *Je n'oublie point mes vieux chevaliers qui sont beaucoup plus aimables que tous les nouveaux. Je n'ai point de mea culpa à dire, car je ne suis point coupable d'oubli ni d'indifférence. Vous avez raison, j'aime mon coin du feu ; mais c'est quand j'y ai des causeurs aimables comme mon Cher Pougens. Aussi je le trouve bien coupable d'être à Vauxbuin par les brouillards qui y sont encore plus épais qu'à Paris, et mettent une distance qui ne permet pas de lui dire toutes les injures qu'on voudrait lui dire, et même de le battre si cela fait plaisir, en lui rappelant toutes nos anciennes querelles ».*

(*ADER Nordmann*, vente aux enchères salle Favart, Paris, 30 novembre 2016, lot n° 323)

VOLTAIRE François Marie Arouet, dit (1694-1778).

– L.S., « V » avec deux lignes autographes, Colmar, 19 mars (1754), à François-Louis Defresney, 1 page in-8. Lettre rédigée par son secrétaire Cosimo Collini. « *On m'a dit, Monsieur, que vous demandiez les imprimés ci-joints. J'ai l'honneur de vous les envoyer avec des copies d'une lettre que j'ai reçue de Strasbourg. Je vous supplie de vouloir bien communiquer un exemplaire de l'un et de l'autre à M. Schoepflin. Je vous serai très obligé. Mille tendres respects à Madame votre mère ».* Voltaire ajoute de sa main : « *Je vous embrasse de tout mon cœur. Quel vilain temps. V ».* Après avoir pris congé de Frédéric II et fui la Prusse avec son secrétaire Collini, Voltaire songe à s'installer en Alsace. S'étant lié avec le jeune Defresney (Directeur des Postes à Strasbourg), qui lui rend maints services pour sa correspondance, Voltaire habite quelques temps près de Strasbourg chez M^{me} Léon, puis s'installe en octobre 1755 à Colmar pour un an, avant de gagner la Suisse et d'acheter les Délices. Voltaire mentionne dans cette lettre l'historien strasbourgeois Jean-Daniel Schoepflin (qui fut conseiller et historiographe du roi Louis XV).

(<http://www.galeriethomasvincent.fr/Voltaire>)

– L.A., Colmar 9 novembre [1754], à François-Louis Defresney à Strasbourg ; 1 page in-4, adresse. « *Il faut toujours que j'aye à vous remercier mon cher amy. Je vous prie de ne point payer d'avance le port de la malle que vous avez la bonté de m'envoyer. Vous voyez que quand les voituriers sont ainsi payés ils s'acquittent bien mal de leurs commissions. Ce n'est qu'à force de menaces qu'on vient dans le moment d'obliger le maître de l'auberge qui avait mon balot à le rendre. Il ne me reste qu'à vous dire combien je vous suis obligé, et à quel point je vous aime, et desire de vous revoir. »* [Après avoir pris congé de Frédéric II et fui la Prusse, Voltaire avait songé à s'installer en Alsace. S'étant lié avec le jeune

Defresney, directeur des postes à Strasbourg, qui lui rendait maints services pour sa correspondance, il habita quelque temps près de Strasbourg, puis s'installa en octobre 1753 à Colmar pour un an, avant de gagner la Suisse et d'acheter les Délices. Correspondance, Bibl. de la Pléiade, t. IV, n° 3893.] (*Les Autographes*, décembre 2016, cat. 145, lot n° 297)

– L.S., « *Voltaire gentilho^e ord de la chambre du Roi* », au château de Ferney par Lyon 22 avril 1774, [à Pierre Fulcrand de Rosset (1708-1788)] ; la lettre est écrite par son secrétaire Jean-Louis Wagnière (1739-1802) ; 4 pages in-4 (fentes et traces de scotch aux plis, cote d'inventaire notarial). Réponse littéraire à l'envoi du poème *L'Agriculture*. Il le félicite sur son poème qui même « *l'utile et l'agréable [...]* On dit que vous n'avez jamais cultivé l'art que vous enseignez ; je l'exerce depuis plus de vingt ans, et certainement je ne l'enseignerai pas après vous ». Voltaire s'étonne cependant qu'il adopte la méthode de l'Anglais Tull, de semer par planches, innovation détestable qui a ruiné un « *cultivateur par livres* » de sa connaissance, obligé de lui emprunter de l'argent, et il évoque sa propre expérience de défrichement, fort onéreuse, qu'il ne conseillerait à personne, « *excepté à des moines ; parce qu'eux seuls sont assez riches pour suffire à ces frais immenses, et pour attendre vingt ans le fruit de leurs travaux* ». Et de citer « *l'illustre et respectable* » Saint-Lambert qui « *a dit très justement, qu'il a fait des géorgiques pour les hommes chargés de protéger les campagnes, et non pour ceux qui les cultivent ; que les géorgiques de Virgile ne peuvent être d'aucun usage aux païsans ; que donner à cet ordre d'hommes des leçons en vers sur leur métier est un ouvrage inutile ; mais qu'il sera utile à jamais d'inspirer à ceux que les loix élèvent au dessus des cultivateurs, la bienveillance et les égards qu'ils doivent à des citoïens estimables* ». Mais si les paysans n'y comprennent rien, les Géorgiques de Virgile feront toujours les délices des gens de lettres, non pour ses préceptes, ni ses louanges, mais pour ses descriptions et des épisodes que Saint-Lambert appelle justement charmants. « *Vous me reprochez d'avoir dit dans mon discours à l'Académie qu'on ne pouvait faire des géorgiques en français. J'ai dit qu'on ne l'avait pas, et je n'ai jamais dit qu'on ne le pouvait pas. Je me suis plaint de la timidité des auteurs, et non pas de leur impuissance. J'ai dit en propres mots qu'on avait resserré les agréments de la langue dans des bornes trop étroites ; je vous ai annoncé à la nation, et il me paraît que vous traitez un peu mal votre précurseur. Il semble que vous en vouliez aussi à la poésie dramatique quand vous dites que la prose a eu au moins autant de part à la formation de nôtre langue que la poésie de nôtre théâtre ; et que quand Corneille mit au jour ses chefs d'œuvre Balzac et Pelisson avaient écrit, et Pascal écrivait. Premièrement, on ne peut compter Balzac, cet écrivain de phrases empoulées, qui changea le naturel du stile épistolaire en fades déclamations recherchées. À l'égard de Pelisson il n'avait rien fait avant le Cid et Cinna. Les Lettres provinciales de Pascal ne parurent qu'en 1654, et la Tragédie de Cinna faite en 1642 fut jouée en 1643. Ainsi il est évident, Monsieur, que c'est Corneille qui le premier a fait de véritablement beaux ouvrages en nôtre langue. Permettez moi de vous dire que ce n'est pas à vous de rabaisser la poésie ; j'aimerais autant que Mr d'Alembert et Mr le Marquis de Condorcet rabaisassent les mathématiques. Que chacun jouisse de sa gloire. Celle de Mr de St Lambert est d'avoir enseigné aux possesseurs des terres à être humains envers leurs vassaux ; aux intendants à ne pas oprimer les peuples par des corvées ; aux ministres à adoucir le fardeau des impots autant que l'interêt de l'état peut le permettre* »... Et de terminer en citant le début de Simonide préservé par les dieux de La Fontaine,

avec la réserve : « *Esopo n'a jamais rien dit de cela, mais n'importe* ». On joint 2 L.A.S. de Pierre Fulcrand de Rosset (minutes a.s. avec signatures barrées) pour l'envoi de son poème à Voltaire et au cardinal de Bernis, Paris avril 1774 ; et 3 L.A.S. adressées à Rosset par Schutze, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi (Friedensbourg et Paris 1774-1775). (ADER Nordmann, vente aux enchères salle Favart, Paris, 30 novembre 2016, lot n°327)

– L.A.S. « V », F[erney] 16 ou 17 novembre [1770], au marquis de Villevieille, « *capitaine au regiment du Roy etc. hôtel du Chatelet rue de l'Université à Paris* » ; 2 pages in-4, adresse avec marque postale et fragment de cachet de cire rouge. Lettre évoquant le souvenir de la marquise du Châtelet, et jugeant le *Système de la nature* du baron d'Holbach . [La lettre est adressée à Philippe Charles de Pavée, marquis de Villevieille (1738-1825), brillant officier, qui fut aussi le disciple de Voltaire, et devint conservateur de la Bibliothèque Sainte-Geneviève. Il avait été invité par son colonel, le (futur) duc du Châtelet, au château de Cirey, d'où il avait écrit à Voltaire, qui se souvient ici de son séjour auprès d'Émilie du Châtelet de 1734 à 1744.] « *Votre lettre de Cirey Monsieur adoucit les maux qui sont attachez à ma vieillesse. J'aimerais toujours le maitre du chatau ; et je n'oublierai jamais les beaux jours que j'y ay passez. Je vous scais tres bon gré d'être attaché à votre colonel qui est assurément un des plus estimables hommes de France. Je l'ay vu naître, et il a passé toutes mes espérances. Je ne scais comment je pourais vous faire tenir la petite réponse au Sisteme de la nature. Ce nest point un ouvrage qui puisse etre imprimé à Paris. En rendant gloire à Dieu, il dit trop la vérité aux hommes. Il leur faut un dieu aussi impertinent qu'eux. Ils l'ont toujours fait à leur image. Paris s'amuse de ces disputes comme de l'opera comique. Il a lu le Sisteme de la nature avec le meme esprit qu'il lit de petits romans. Au bout de trois semaines on n'en parle plus. Il y a comme vous le dites des morceaux d'éloquence dans ce livre, mais ils sont noyez dans des declamations et dans des repetitions. À la longue, il a le secret d'ennuier sur le sujet le plus interessant. La chanson que vous m'envoiez doit avoir beaucoup mieux reussi. Je suis bien aise qu'elle soit en l'honneur de l'homme du monde à qui je suis le plus devoué, et à qui j'ay le plus d'obligation [le marquis de Choiseul]. J'ose etre sur que les niches qu'on a voulu lui faire ne seront que des chansons. S'il me tombe entre les mains quelque rogaton qui puisse vous amuser je ne manquerai pas de vous l'envoier. Je suis à vous tant que je serai encor un peu en vie* ». Correspondance (Pléiade), t. X, p. 483.

(ADER Nordmann, vente aux enchères salle Favart, Paris, 26 avril 2017, lot n° 244)

– Minute de Lettre, de la main de son secrétaire Jean-Louis Wagnière, Ferney 20 avril 1773, à Denis Diderot ; 1 page et quart in-4. Voltaire a reçu la lettre de Diderot alors qu'il revenait « *du bord du Styx* », comme « *un vieux soldat couvert de blessures* » (il souffre d'un cancer de la prostate) : « *La nature m'a donné la permission de passer encore quelque temps dans ce monde [...]* Je végèterai donc au pied des Alpes encore un instant dans la fluante du temps qui engloutit tout. Ma faculté intelligente s'évanouira comme un songe, mais avec le regret d'avoir vécu sans vous voir ». Il le remercie de l'envoi des Fables de Jean-Jacques Boisard qu'il compare à La Fontaine : « *Il écrivit avec naïveté. Il y a dans tous les arts un je ne sais quoi qu'il est bien difficile d'attraper. Tous les philosophes fondus ensemble n'auraient pu parvenir à donner l'Armide de Qui-*

naut, ni les animaux malades de la peste que fit La Fontaine sans savoir même ce qu'il faisait. Il faut avouer que dans les arts de génie, tout est l'ouvrage de l'instinct. Corneille fit la scène d'Horace et de Curiace comme un oiseau fait son nid. [...] M. Boisard parait un très joli oiseau du Parnasse ». Sa maladie l'empêche d'écrire plus longuement. « Soyez sûr que je mourrai en vous regardant comme un homme qui a le courage d'être utile à des ingrats, et qui mérite les éloges de tous les sages. Je vous aime, je vous estime comme si j'étais un sage ». Et il termine : « *Le vieux malade de Ferney V.* » La lettre est écrite par Wagnière et porte le numéro caractéristique à l'encre verte montrant que cette copie a été utilisée pour l'édition de Kehl. On ne connaît que 14 lettres de Voltaire à Diderot.

(ALDE, cat. du 8 juin 2017, lot n° 254)

– Billet autographe signé “V”, adressé à M. d'Argental. Sans lieu ni date. 1 page in-12, nom du destinataire au verso. Billet humoristique adressé au comte d'Argental. « *Cher protecteur de mon ame je n'ay point fait de sottise car je nay rien fait du tout. Je n'ay vu ny homme ny pretre ce jeudy. Je verrai le plus aimable des hommes, et jespere bien luy faire ma cour auparavant. Comment se porte l'autre ange ?* ». Neveu de M^{me} de Tencin, Charles-Augustin de Ferriol d'Argental (1700-1788) fut ambassadeur de France à Parme entre 1759 et 1788. Avec sa femme, très lié à Voltaire qui les appelait « *mes anges* », il fut son protecteur auprès des Grands à Paris.

(Librairie Pierre Bergé, cat. avril 2017, lot n°76)

– L.A., Berlin 18 [janvier 1752, à l'imprimeur-libraire Georg Conrad Walther à Dresde] ; 3 pages in-4. Sur la préparation de la nouvelle édition de ses *Œuvres* chez Walther à Dresde, et la correction du *Siècle de Louis XIV*. [Voltaire avait demandé à Walther de reprendre en priorité *Le Siècle de Louis XIV*, et de s'entendre avec M. de Francheville qui en avait donné la première édition en 1751 à Berlin chez Henning ; Voltaire voulait surtout empêcher la diffusion d'une version imparfaite du premier volume, emportée à Wittenberg par Gotthold Ephraim Lessing, que Voltaire accusait injustement de vouloir traduire et diffuser.] Il lui envoie un paquet « *couvert de toile cirée, et cotté libri, il contient le sixieme volume, et les pieces de teatre qui doivent completer les cinq premiers, le tout en ordre avec les instructions necessaires* ». Il apprend que « *le Sr Lessing n'a point pris de mesures pour faire imprimer furtivement les feuilles imparfaites quil a mais quil a commencé la traduction. En ce cas il est necessaire que vous le déteriez, et que vous lengagiez a faire cette traduction pour vous sur un exemplaire corrigé, complet et muni du grand nombre de cartons quil a fallu faire pour prevenir toute fraude et pour rendre en meme temps l'ouvrage meilleur. Ces cartons ne sont pas encor achevez* ». Il joint une demi-feuille du livre pour faire connaître dans quel goût c'est imprimé. « *Au reste donnez vous bien de garde de joindre cet ouvrage tel quil est a mes œuvres. Il ne sera pas reconnaissable a une seconde edition, et c'est cette seconde edition que vous joindrez aux six ou sept volumes de votre recueil. Le Siècle de Louis 14 sera alors enrichi de beaucoup de faits nouveaux, et de choses curieuses. Jauray eu le temps de reformer les endroits défectueux. Une premiere edition n'est jamais qu'une ébauche* ». Il ajoute : « *Quand M. de Francheville a mis le prix de quinze cent écus a l'édition qu'il vous offre cest a dire aux 2400 exemplaires, il a fait le compte juste de tout ce que l'ouvrage a couté. Vous sentez que des particuliers payent toujours plus chèrement que des libraires. Cependant si vous ne voulez pas entrer dans cette*

considération on vous laissera les 2400 exemplaires pour quatorze cent ecus. Cest un plaisir que je seray fort aise de vous faire ». [Correspondance, Pléiade, t. III, 3118.]

– L.A.S., « V », Potsdam 7 août 1752, à George Conrad Walther, « libraire du roy » à Dresde ; 1 page in-4, adresse. Sur la préparation de la nouvelle édition de ses OEuvres chez Walther à Dresde. « *Je me donne pour vous hommetement de peine, et vous trouverez assurément votre edition bien changée. Je mets dailleurs tout en ordre, de sorte que les changements et les additions qui sont innombrables sont toutes à leur plaisir. La Henriade est le seul tome ou il y ait peu de changements. Il y en a trois cependant que je vous ay envoyez et qui sont essentiels. Jattends mon cher Walther les premieres feuilles de la Henriade. L'ouvrage que je me donne la peine de faire pour vous [Le Siècle de Louis XIV], est si laborieux que je ne peux lachever avec plaisir, si je ne vois au moins pour m'encourager, le commencement de votre edition* ». [Correspondance, Pléiade, t. III, 3272.]

(ALDE, cat. du 12 décembre 2016, lots n° 121 et 122)

– 2 imprimés, Loi relative à la translation du corps de Voltaire dans l'église de Sainte-Geneviève, 1^{er} juin 1791 (Caen, Impr. de G. Le Roy, 1791, et Rennes, J. Robiquet, [1791]) ; 3 pages in-4 chaque avec bandeau. L'Assemblée Nationale a décrété, le 30 mai 1791, que « *Marie-François Arouet Voltaire est digne de recevoir les honneurs décernés aux grands hommes ; qu'en conséquence, ses cendres seront transférées de l'église de Romilly dans celle de Sainte-Geneviève à Paris* » (devenue ensuite le Panthéon).

(ALDE, cat. du 12 décembre 2016, lot n° 133)

ADDENDA

Notre rubrique, déjà largement ouverte, ne saurait évidemment recenser tous les documents relatifs au XVIII^e siècle venus à notre connaissance et passant en vente ou sur catalogue. Encyclopédies, ouvrages originaux de Diderot ou D'Alembert et documents exceptionnels se rapportant à notre période sont signalés dans ce supplément à notre rubrique principale.

D'ALEMBERT Jean Le Rond (1717-1783).

– *Article Genève de l'Encyclopédie* ; Profession de foi des Ministres genevois, avec des notes d'un théologien, et réponse à la lettre de M. Rousseau, citoyen de Genève. Amsterdam, Zacharie Chatelain, 1759. In-8, plein veau marbré de l'époque, dos à 5 nerfs orné de fleurons dorés, pièce de titre de maroquin bordeaux (qq's petites traces de restaurations), très bien relié à l'époque, iv, 156 p. Édition originale de la réponse de d'Alembert à la *Lettre sur les spectacles*, précédée de l'article « Genève » tiré de l'*Encyclopédie* et d'une « *Déclaration des pasteurs de Genève* » signée du syndic Jean Tremblay. D'Alembert dresse un tableau élogieux de la constitution genevoise. Il loue son système démocratique et égalitaire, la tolérance et l'ouverture de sa religion éclairée. L'éloge de son clergé dont le « *Credo* » se passerait de la divinité du Christ fit scandale. Une seule ombre : depuis Calvin, l'absence d'un théâtre de comédie que la ville

devrait rétablir. L'ouvrage fut la cause de la brouille avec Rousseau qui répondit par sa Lettre sur les spectacles où il soutient les autorités de Genève qui interdisent ce type de divertissements. (Cata. B.N. Diderot et l'*Encyclopédie*, n° 396. Conlon, Rousseau, n° 90).
(Librairie *Hatchuel*, cat. 67, lot n° 1)

– *Lettre à Mr. *** conseiller au Parlement de ***, pour servir de supplément à l'ouvrage qui est dédié à ce même magistrat, et qui a pour titre : Sur la Destruction des Jésuites en France. Par un auteur désintéressé.* S.l., 1767, in ×12, 134 pp., demi ×basane fauve mouchetée à coins, dos à nerfs, pièce de titre, tranches mouchetées de rouge (reliure de l'époque). Relié avec : *Seconde lettre à Mr. **** Conseiller au Parlement de ***** sur l'édit du Roi d'Espagne pour l'expulsion des Jésuites.* S.l.n.d. [1767], 30 pp. Exemplaire de Charles Bonnet (ex ×libris manuscrit). On voudrait qu'il s'agît du célèbre naturaliste genevois (1720-1793).

(Librairie *Teissèdre Fabrice*, janvier 2017, lot n° 286)

D'ALEMBERT Jean Le Rond & DIDEROT Denis.

– *Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers.* Nouvelle édition. À Genève, chez Pellet, 1777-1779. In-4, 36 volumes de texte et 3 volumes de planches, soit 39 volumes, plein veau, dos à nerfs ornés. Portrait-frontispice de Diderot au Tome I, d'après Cochin, gravé par Cathelin. Quelques tableaux dépliant dans les 36 volumes de texte. Première édition au format in-quarto, elle est accompagnée de 3 volumes de planches simples, doubles et parfois triples, dessinées pour la plupart par Benard. Tome 1 et 2 complet des descriptions et des planches. Tome 3 : il manque les 10 planches doubles du chapitre géographie soient 10 cartes, les planches 1 ; 5 ; 6 ; 7 ; 8 ; 9 ; 10 ; 11 ; 15 ; 16 ; 17 du chapitre architecture, la planche 9 du chapitre théâtre. (Leclere, cat. livres anciens, Hôtel des ventes de Marseille, 15 décembre 2016, lot n° 36)

– *Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une Société de gens de lettres.* Lausanne et Berne : Sociétés typographiques, 1779-1782. 36 volumes de texte in-8 et 3 volumes de planches petits in-4, 211 × 133. Veau marbré, dos lisse orné, tranches rouges (reliure de l'époque). Première édition in-8. Comme c'est le cas pour de nombreux exemplaires, celui-ci possède des tomes en second tirage et les autres en premier. C'est ainsi que les 19 premiers tomes, excepté le 9, sont en second tirage à la date de 1781-1782 et les autres en premier tirage. Le premier volume de planches est du premier tirage, daté 1779. Les éditeurs en donnent la justification dans leur Avertissement figurant dans le tome 1 : « *Aussi notre édition a-t-elle reçu l'accueil le plus favorable ; & parvenu au 20^e volume de Discours, & au 1^{er} volume de Planches, nous avons senti par le petit nombre d'Exemplaires qui nous restoit, l'insuffisance de celui auquel nous nous étions fixés pour fournir aux demandes qu'on nous en fait de toutes parts, & sur-tout en France [...]* Nous avons donc pris de nouveaux arrangements pour faciliter la circulation de notre Édition, d'augmenter le nombre des Exemplaires pour les volumes que nous n'avons pas imprimé [sic] encore, réimprimer ceux qui le sont, & d'ouvrir une nouvelle Souscription » (p. civ). L'édition comprend un portrait gravé de Diderot et de D'Alembert dans le premier volume ainsi que 17 tableaux dépliant. À cela s'ajoutent 1 planche dans le volume 36 (Horlogerie,

Différents Echappements) et 3 volumes comprenant au total 417 planches et 10 cartes dépliantes.

(*ADER Nordmann*, vente aux enchères salle Favart, Paris, 13 décembre 2016, lot n° 17)

– *Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*. Lausanne et Berne, Sociétés typographiques, 1778-1782. 39 volumes in-4, basane marbrée, dos orné, tranches rouges (Reliure de l'époque). Nouvelle édition suisse, faite sur celle de Jean-Léonard Pellet (Genève, 1777-1779). Elle est illustrée de deux portraits d'après Cochin et environ 465 planches gravées en taille-douce, dont 48 à double page et 75 dépliantes, réunies dans les trois derniers volumes.

(*ALDE*, cat. du 24 février 2017, lot n° 131)

– *Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*. (15 vol.) – Recueil de planches. (11 vol.) – Nouveau dictionnaire pour servir de supplément. (4 vol.) – Suite du recueil de planches. (1 vol.) – Table analytique et raisonnée des matières. (1 vol.) Paris, Briasson... [puis] Neuchâtel, Samuel Faulche [puis] Paris et Amsterdam, Panckoucke..., 1751-1780. 32 volumes in-folio (sur 35), veau brun moucheté, dos orné, tranches rouges (Reliures de l'époque). Édition originale, exemplaire incomplet de trois volumes (le X^e et le XIII^e vol. de texte et le I^{er} vol. de tables), relié en deux fois de manière similaire. Épidermures et manques aux reliures, quelques moisissures et défauts d'usage, armes royales supprimées aux titres, manquent le frontispice et une planche au tome VII. Adams : Diderot, G1 – Graesse, II, 389 – INED, n° 1416 – Picot-Rothschild, III, n° 2523 – Tchemezine, II, 926-928 – En français dans le texte, n° 156.

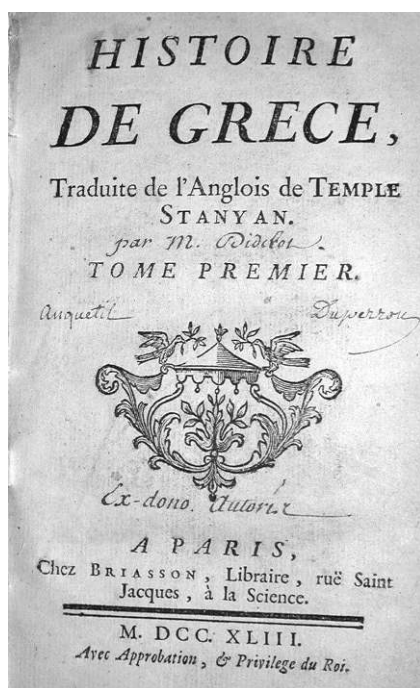
(*ALDE*, cat. du 11 mai 2017, lot n° 28)

DIDEROT Denis (1713-1784).

– *Histoire de Grèce, traduite de l'Anglois de Temple Stanyan*. Édité par Chez Briasson, A Paris, 1743. 3 vol. in-12 de LXVIII-272 pp., erreurs de pagination sans manque ; (4)-444 pp. ; (4)-352 pp., demi-basane verte, dos lisse orné, pièces de titre en maroquin rouge (relié vers 1800). Édition originale de la traduction française de Diderot. Exemplaire offert par Denis Diderot à l'indianiste et traducteur français Abraham Anquetil-Duperron (1731-1805) avec la mention *par M. Diderot Ex dono autoris*. L'exemplaire est annoté de sa main, avec des dates en marge et quelques corrections et précisions – pour l'essentiel concentrées dans le tome I. Ex-libris autographe Anquetil Duperron. « *L'hommage que Diderot rend à Anquetil-Duperron dans l'article Zenda vesta de l'Encyclopédie illustre l'ambivalence du jugement que le philosophe porte sur ces ouvrages (les relations de voyage n.d.l.r.) : Tandis que les hommes traversent les mers, sacrifient leur repos, la société de leurs parents, de leurs amis et de leurs concitoyens, et exposent leur vie pour aller chercher la richesse au-delà des mers, il est beau d'en voir un oublier les mêmes avantages et courir les mêmes périls, pour l'instruction de ses semblables et la sienne. Cet homme est M. Anquetil. Le témoignage d'Anquetil-Duperron sur l'Inde permettra de corriger les inexacitudes des textes orientalistes précédents.* » [*Les Voyages de Diderot et Bougainville* par Aline Beilin auteur de *Diderot, la culture et l'éducation*, Scérén-cndp, 2011]. Anquetil rapporta en effet d'un long séjour en Inde sa traduction des textes sacrés, qu'il entreprit d'éditer. En 1778, voulant « *détruire le fantôme de despotisme qu'on a cru jusqu'ici être*

celui de l'Orient », il publia la *Législation orientale* pour démontrer que l'Orient politique n'était pas celui de Boulanger dans ses *Recherches sur le despotisme oriental* – son livre visait cependant plus à la réévaluation des gouvernements orientaux qu'à celle de la notion de despotisme. Premier travail d'envergure publié par Diderot alors âgé de trente ans. C'est une traduction fidèle à laquelle aucun censeur ne trouva à redire mais qui, marquant les débuts littéraires du philosophe, revêt une importance historique. En 1742, Diderot travailla à la correction des épreuves de sa traduction lors de son séjour à Langres. L'ouvrage fut publié en avril ou mai 1743. Le nom du traducteur n'était pas indiqué sur la page de titre, mais il apparaissait discrètement dans le texte de l'approbation au censeur. C'est ainsi que, pour la première fois, un livre portait le nom de « M. Diderot ». Bon exemplaire en reliure du début du XIX^e siècle ; carte de la Grèce repliée signée Bailleul en regard du titre de départ. Le faux-titre du tome I manque. Tchemerzine-Scheler, II, 915 ; Adams, HA1 : « Cette première production de Diderot est de celles qui furent le moins souvent réimprimées ». N° de réf. du libraire 9648.

(<http://www.abebooks.fr/servlet/10379544157>)



– *Histoire générale des dogmes et opinions philosophiques*. Depuis les plus anciens temps jusqu'à nos jours. Tirée du *Dictionnaire encyclopédique, des arts & des sciences*. Londres [Bouillon], s.n., 1769, 3 vol. in 8, [4]-430 pp., [4]-444 pp., [4]-414 pp., un f. n. ch. de table générale, basane fauve granitée, dos lisses ornés de filets et fleurons dorés, pièces de titre et de toison, tranches rouges (reliure de l'époque). Édition originale de ces extraits thématiques de l'*Encyclopédie*. Elle est traditionnellement mise sous le nom de Diderot parce

qu'il fut le maître d'œuvre de ce monument, mais elle fut en réalité imprimée sans son aveu, comme il le déplore dans un de ses compte rendus pour la *Correspondance littéraire*. Il faut dire que les années 1768-1770 virent croître le prix des exemplaires de l'*Encyclopédie*, qui devenait de plus en plus difficile à se procurer. Cioranescu, XVIII, 24 075. Cf. Lough, *Essays on the Encyclopédie of Diderot and d'Alembert*, pp. 43-48.

(Librairie Teissèdre Fabrice, janvier 2017, lot n° 1141)

– *Jacques le Fataliste et son maître*. Paris, Buisson, an V [1797]. 2 volumes in-8, veau porphyre, triple filet doré, dos lisse orné, tranches mouchetées (reliure de l'époque). D'abord publié en feuilleton, entre 1778 et 1780, dans la *Correspondance littéraire* de Grimm, Jacques le Fataliste fut ensuite édité en traduction allemande, dans la version de Schiller en 1785 et dans celle de Mylius en 1792, et fit l'objet d'éditions françaises retraduites de l'allemand et tronquées. Le texte original de Diderot ne fut édité qu'en 1797, sur une copie manuscrite provenant vraisemblablement de la bibliothèque de Grimm, et connu plusieurs éditions la même année. Reliure épidermée, manque au plat supérieur du premier volume, sans le dernier feuillet blanc du tome I. Adams, II, 179 : JF1 – Tchemerzine, II, 965.

(ALDE, cat. du 24 février 2017, lot n° 132)

– *Le neveu de Rameau*. Œuvres inédites de Denis Diderot, précédées d'un fragment sur les ouvrages de l'auteur ; par Goethe. Paris, J. L. J. Brière, 1821. In-8 de (2) ff., XXVII et 443 pp. Brochure de l'époque 220 × 140 mm. Véritable édition originale du Neveu de Rameau de Diderot « *condamné à la destruction par le Tribunal de la Seine à la fin de 1823* » (Tchemerzine). Adams, A9 ; Tchemerzine, II, 975. Elle fut vraisemblablement publiée séparément, bien qu'elle forme le volume XXI des *Œuvres de Diderot* publiées par Brière. (Adams). Elle est établie sur une copie manuscrite française provenant des Vandeuil (héritiers de la fille de Diderot), contrairement à l'édition parue chez Delaunay en 1821, établie sur la traduction allemande que Goethe avait fait paraître en 1805. Le *Neveu de Rameau* est, à coup sûr, le grand chef-d'œuvre de Diderot, rédigé à partir de 1762 et revu jusque vers 1773. L'histoire de ce texte fascinant est un vrai « *roman bibliographique* ». Dans cette satire qu'il destinait à une publication posthume, Diderot fait défiler, les « *faquins* », les « *marouffles* » de son siècle, comme aussi les victimes désignées de ses polémiques avec des gens de lettres. « *Il dit leur fait aux Palissot, aux Fréron père et fils, aux Poinsinet, et s'il parle avec sympathie de Greuze ou de Voltaire, nous saurons toutefois que l'un est vaniteux et l'autre sensible à la critique* » (*Dictionnaire des Œuvres*).

(Librairie Sourget Amélie, cat.10, lot n° 64)

– *Lettre sur les sourds et muets, A l'Usage de ceux qui entendent & qui parlent*. Avec des additions (...). S.l.n.e. [i.e. Jean-Baptiste Bauche fils], 1751. In-12, plein veau marbré de l'époque, dos lisses ornés de compartiments fleuronés et cloisonnés, pièce de titre de maroquin bordeaux, filets à froid en encadrement sur les plats, tranches rouges, (155 × 99 mm), x, 400 p., (1) f. de faux-titre, (12) p. d'errata et de table, 5 planches gravées hors texte, imprimé sur papier fort. Rare exemplaire de l'édition originale dans un tirage qui fournit le « *stade ultime du texte* » (Adams). L'exemplaire est en tout point conforme à celui décrit par Lucien Scheler dans ses augmentations à Tchemerzine (II, p. 929,

n° 2). Il est augmenté, sans interruption à partir de la p. 242, des ajouts donnés par Diderot et son éditeur aux cahiers de premier tirage, possède une page de titre recomposée pour l'occasion, 400 pages suivies d'un feuillet de faux-titre (« *Additions pour servir d'éclaircissements...* ») et de 12 pages d'errata et de table. Les feuillets A2, D4, E1 et L5 sont cartonnés. (Librairie *Hatchuel*, cat. 67, lot n° 33)

– *Pensées philosophiques. La Haye, Aux dépens de la Compagnie, 1746.* In-12° réimposé in-8° (173 × 97 mm), plein maroquin rouge, dos à nerfs janséniste, coupes filetées or, dentelle intérieure, tête dorée (rel. Thibaron-Joly ca 1875), (1) f. titre, 136 p., 12 p. table. Edition de premier tirage selon Tchermzine-Scheler et Niklaus, de troisième tirage selon Adams qui émet l'hypothèse que le texte en aurait été entièrement recomposé. « *Ce livre mérite d'être considéré, vu les polémiques et les échos qu'il suscita, comme l'un des plus importants du XVIIIe siècle* » (Wilson, Diderot, p. 47). L'ouvrage fut condamné au feu par arrêt du parlement de Paris, le 7 juillet 1746. (Adams, PD3. R. Niklaus, 1965, p. 50. Tchermzine-Scheler, II, 919). La planche frontispice manque. (Librairie *Hatchuel*, cat. 67, lot n° 32)

– *Pensées philosophiques. La Haye, Aux dépens de la Compagnie, 1746.* In-12 de (2) ff., 136 pp., (6) ff. de table. Maroquin rouge, triple filet doré encadrant les plats, armoiries frappées or au centre, dos à nerfs orné de fleurons dorés, coupes décorées, roulette intérieure dorée, tranches dorées sur marbrures. Reliure armoriée de l'époque 152 × 88 mm. Il fut « *condamné au feu par le Parlement de Paris le 7 juillet 1746* » (Tchermzine). D. Adams, II, PD2 ; Tchermzine, II, 919 ; Cioranescu, 24143 ; Niklaus, p. 50 ; Catalogue de Backer, 1205. « *Le premier tirage, rare, contient des erreurs d'imposition aux pp. 31 à 34 et 43 à 46* » (Tchermzine). Exemplaire appartenant au « *rare premier tirage* ». « *Peu d'ouvrages de Diderot ont été aussi systématiquement critiqués que les Pensées philosophiques si ce n'est l'Encyclopédie elle-même* ». Précieux exemplaire, à grandes marges, conservé dans sa reliure en maroquin rouge de l'époque aux armes de Claude Alexandre de Villeneuve, comte de Vence (1703-1760). (Librairie *Sourget Amélie*, cat.11, lot n° 37)

– *Principes de la philosophie morale.* Édition originale de 1745. *Principes de la philosophie morale ou essai de M. S. sur le mérite et la vertu. Avec réflexions.* Amsterdam chez Zacherie Chatelain. Illustré de deux gravures hors-texte, une page de titre gravée, le tout par Fessard d'après Durand. Petit in-8, 1 frontispice, 297 pp., (1) p. blache, 1 gravure, (5) ff., 1 f. blanc. Veau clair granité, filet à froid encadrant les plats, dos à nerfs orné de fleurons dorés, pièce de titre en maroquin rouge, roulette dorée sur les coupes, tranches rouges. Reliure de l'époque 156 × 99 mm. Édition originale du premier ouvrage philosophique de Diderot. Tchermzine, II, 916 ; Adams, PY1. Elle est ornée d'un frontispice, une figure, un fleuron et 2 vignettes de Durand gravées par Fessard. « *Diderot ne fit pas là une traduction du livre de Shaftesbury ; il s'est seulement inspiré de l'ouvrage anglais et lui même le dit dans un avertissement* » (Tchermzine). Diderot attire l'attention du lecteur sur trois points essentiels : la vertu morale que quelques philosophes païens pratiquaient déjà ; la gratuité des actions vertueuses par rapport à l'espoir des biens futurs et à l'effroi des peines éternelles ; la supériorité d'une simple foi en Dieu sur la religion révélée. Les

réflexions personnelles de Diderot sont imprimées en plus petits caractères sous les passages du traité qu'ils tendent à expliciter ou commenter. Il porte sur la page de titre l'ex-libris manuscrit suivant : *A. Dauger, 1745*.

(Librairie *Sourget Amélie*, cat. 11, lot n° 36) et
(<http://www.ebay.fr/itm/391588448777>)

– *Regrets sur ma vieille robe de chambre. Avis à ceux qui ont plus de goût que de fortune*. Suivi d'une *Lettre de M. de Voltaire, sur un Écrit anonyme*. Paris, Aux dépens des Éditeurs de l'*Encyclopédie*, 1772. In-12, basane marbrée, dos orné, tranches rouges (Reliure de l'époque). La genèse de cette publication se trouve dans un singulier élan de la part de Madame Geoffrin, qui un jour, par reconnaissance à l'égard de Diderot, imagina de changer l'ensemble du mobilier du philosophe qui vivait dans une simplicité spartiate. En sus des meubles, elle lui offrit une somptueuse robe de chambre écarlate. Taraudé par les regrets d'avoir délaissé sa vieille robe de chambre, il écrit : « *Pourquoi ne l'avoir pas gardée ? Elle était faite à moi, j'étais fait à elle ; elle moulait tous les plis de mon corps sans le gêner ; j'étais pittoresque & beau* ». La *Lettre de Mr. de Voltaire sur un écrit anonyme. A Ferney 20 mai [avril] 1772* est une réponse à un ouvrage anonyme de Charles Georges Leroy intitulé *Réflexions sur la jalousie pour servir de commentaire aux derniers ouvrages de M. de Voltaire*, Amsterdam [Paris ?], 1772. En effet, on avait écrit à Voltaire que Diderot était l'auteur de ce libelle : « *Je n'en crois rien du tout, [dit Voltaire à d'Alembert (22 avril 1772)], je l'aime et l'estime trop pour le soupçonner un moment* ». La lettre contre Leroy fut réimprimée dans le *Mercur* de juin 1772. D'une grande rareté, guère moins rare que l'édition originale publiée en Suisse, sans la lettre de Voltaire, et dont on ne connaît que quelques exemplaires.

(Binoche & Giquello, Bibliothèque de Madame C., vente du 29 mai 2015, lot 63)

DIDEROT Denis et GERBIER Pierre Jean –Baptiste (1725-1788) avocat.

– M.A., sur la question de savoir si les Libraires de Paris ont rempli avec fidélité tous les engagements envers les souscripteurs de l'*Encyclopédie*. In *Jure*. [1772]. Manuscrit in-4 (247 × 185 mm) de 38 pages, en feuilles, conservé sous un fragment de placard de l'époque plié en deux. Nombreuses ratures et corrections, du plaidoyer de Gerbier, l'avocat défenseur de Diderot et des libraires de l'*Encyclopédie*, dans le procès intenté par Luneau de Boisjermain, l'un des souscripteurs de l'ouvrage. Seule trace existante de la préparation de cette défense, décisive dans la victoire finale du philosophe et ses éditeurs, ce manuscrit provient des archives d'André Le Breton, l'un des libraires de l'*Encyclopédie* et a été conservé dans sa chemise d'origine. Diderot a joué un rôle central dans l'élaboration de cette plaidoirie, rôle resté jusqu'à aujourd'hui ignoré. La défense de l'avocat Gerbier fut organisée en étroite collaboration avec le philosophe et son argumentation tirée directement de l'ouvrage *Au Public et aux Magistrats*, écrit par Diderot contre Luneau de Boisjermain mais que ses amis, et notamment Gerbier, le dissuadèrent de publier. Ce texte n'est connu que par deux exemplaires imprimés à titre privé : celui qui figurait parmi les livres et papiers de Diderot, achetés en bloc par Catherine II, aujourd'hui à la bibliothèque de Saint-Petersbourg, et un autre exemplaire découvert en 2008. Dans l'édition de la correspondance de Diderot, publiée par G. Roth et J. Varloot en 1965, figurent quelques lettres adressées par Gerbier à Diderot qui éclairent la genèse de ce manuscrit et le

rôle joué par Diderot. Voici quelques passages particulièrement significatifs : « *J'ai peur de vous compromettre en voulant tirer pour ma cause, parti de votre adresse Au Public et aux Magistrats. Votre petit mémoire, Monsieur, est un chef d'œuvre, si vous vous déterminez à le supprimer, moi je suis déterminé à ne pas plaider autre chose. Il seroit très intéressant pour nous qu'il parût parce qu'il est décisif [...]* Mais le bourreau s'en vengera. Il demandera la suppression de votre mémoire [...] suspendez, s'il vous plaît, la distribution de ce délicieux ouvrage. Je vous avertirai du moment. Vous voulez nous aider. Il faut garder le coup de massue pour le moment qui touchera au jugement. J'ai pensé vous céder. Votre lettre m'avoit à moitié convaincu mais j'ai laissé reposer mon imagination enflammée par la votre. J'ai relu votre Avis qui m'a fait autant de plaisir que la première fois. Luneau, en le lisant écumera [...] Vous qui aimez votre repos, vous serez mis en jeu, peut-être attaqué, appelé en justice [...]. En vérité je ne consentirai jamais que vous fassiez une telle indiscretion. Au nom de l'amitié que vous me témoignez et de celle que je vous ai vouée, demeurez tranquille, laissez moi faire, je vous vengerais en gagnant ma cause. C'est là tout votre objet. Eh bien ! le moyen de la faire perdre est de faire paraître votre Avis. On oubliera les libraires pour penser à l'auteur, et une querelle d'argent finira par devenir une querelle de religion. Vous êtes un homme admirable. Votre courage ressemble à votre esprit, ils n'ont point de bornes. Je doutais de votre soumission. Je ne vous vengerais point de Luneau en vous payant le tribut public d'éloges que mon cœur vous offre en secret. Il y auroit du risque pour la cause. Mais je vous vengerais en la lui faisant perdre. Je profiterai de tout ce que vous avez dit et écrit, parce que tout y est excellent. J'y ajouterai des moyens de droit que vous êtes fait pour ignorer. Mais si vous pouviez dans la journée m'envoyer quelques idées sur le caractère de l'homme de lettres, sur son goût pour la paix, sur cette tranquillité dans le sein de laquelle seul son génie peut s'exalter, vous m'aideriez à arracher à cet odieux personnage le manteau dont il se pare ». [ce portrait moral de l'homme de lettres que Gerbier demande à Diderot pour démasquer Luneau de Boisjermain constituera la partie finale du plaidoyer]. Pierre Jean Baptiste Gerbier, avocats du Parlement de Paris, gagnat le surnom d' « Aigle du barreau ». Quand il devait plaider, la foule assiégeait les portes de la grand'chambre; les seigneurs de la cour, les hommes de lettres accouraient au Parlement pour l'entendre. « *Qu'un roi, qu'un prince étranger vint à Paris, il ne manquait pas de se rendre au Palais, attiré par la renommée de l'aigle du barreau* ». (H. Thiéblain, *Éloge de Gerbier*, 1875). Les cinq volumes de manuscrits de ses plaidoiries furent recueillis par Hérault de Séchelles et achetés vers 1840 par la bibliothèque des avocats de Paris; ils disparurent en 1871, dans l'incendie qui ravagea cette bibliothèque durant la Commune. (Binoche & Giquello. Bibliothèque de Madame, vente Drouot, 29 mai 2016, lot n° 61)

DIDEROT Denis et GESSNER Salomon (1730-1788) poète suisse.

– *Contes moraux et nouvelles Idylles* de Diderot et Salomon Gessner. Edité par Chez l'Auteur, A Zurich, 1773 In-4 de (4)-184-(14) pp., demi-veau fauve, dos lisse orné, tranches jaunes (reliure à l'imitation). Édition originale des deux chefs-d'œuvre de Diderot placés en tête de l'ouvrage : *Les Deux amis de Bourbonne* et *l'Entretien d'un père avec ses enfants*. Le faux-titre porte *Contes Moraux* de Mr. D. Premier tirage des illustrations de Gessner (11 figures, 3 en-têtes et 12 culs-de-lampe dessinés et gravés à l'eau-forte par Salomon Gessner lui-même). S'étonnant du mélange des contes réalistes de Diderot avec les fades idylles de Gessner, l'abbé de Vauxcelles s'exclamait : « *Ce sont*

des satyres parmi des nymphes ». Le conte des Deux amis serait de M^{me} de Pruneaux, réécrit par Diderot. Exemplaire contenant (ignoré de Tchemezine et d'Adams) un feuillet intitulé : Ad Salomon Gessnerum. (signé) Clemente Sibiliato ; placé entre la page 184 et la Liste des souscripteurs. Bel exemplaire grand de marges. Tchemezine IV, p. 463 ; Cohen, 432 ; Adams, DD1. N^o de réf. du libraire 2568. (<http://www.abebooks.fr/servlet/1366877459>)

DIDEROT Denis et HOLBACH Paul Thyry d' (1723-1789)

– *Système de la nature ou Des Loix du Monde Physique & du Monde Moral*. Londres, 1770, s. n. [Amsterdam, M. M. Rey]. 2 volumes in-8 de : I/(6) ff., 370 pp. ; II/(2) ff., 412 pp. Cartonnage d'attente rouge à la bradel, filet pointillé à froid sur les plats, dos lisses richement ornés de double filets dorés, qq. ff. roussis. Reliure de l'époque 198 × 128 mm. Édition originale et premier tirage du « *Système de la nature* », « *la Bible du matérialisme* » qui sera condamnée au feu et mise à l'index. Goldsmiths, 10607 ; Kress, 6737 ; Tchemezine, III, 727 ; Vercruyse, 1770, A6 ; Brunet, III, 1739 ; Graesse, II, 535 ; Rahir, Bibliothèque de l'amateur, 460 ; PMM, 215. Premier tirage avec la virgule sur le titre après Londres. Parvenu en France par mille détours, son traité se vendait sous le manteau jusqu'à dix louis (240 livres tournois, un prix spectaculaire). Il provoqua un des plus grands scandales du siècle : condamnation immédiate à la laceration et au feu le 18 août 1770, mise à l'Index le 9 novembre suivant. « Cet ouvrage fit un grand bruit en Europe. La Harpe le traita de « *livre infâme* » ; Voltaire le dénigra semble-t-il avec une jalousie retenue ; Grimm, très enthousiaste, attribua des pages à Diderot. Les réfutations de ce livre furent nombreuses (Tchemezine). « *Les meilleures pages sont de Diderot* » (Laffont). Voltaire se manifesta : « *Ce Système a tout perdu, il a rendu tous les philosophes exécrables aux yeux du roi et de toute la cour* ». Il dira encore à d'Alembert en 1771 : « *Nous ne guérirons jamais bien de cette blessure mortelle* ». (Librairie *Sourget Amélie*, cat.10, lot n^o 49)

DIDEROT Denis et JAUCOURT Louis de (1704-1779)

– Article « *Jésuite* », tiré de l'*Encyclopédie* par main de Maître [Diderot], où l'on trouve l'histoire abrégée chronologique de l'établissement, des vices, des vertus, de la décadence & de la ruine de cette société dans plusieurs Royaumes & Etats d'Europe &c. &c. Suivi de l'article « *Peuple* », tiré du même livre [par le chevalier Louis de Jaucourt]. Londres, Aux dépens [sic] de la Compagnie [i.e. Lausanne, F. Grasset], 1766. In-8, cartonnage papier tourbillon à la Bradel, pièce de titre de maroquin rouge (rel. moderne), 50 p. Edition originale de premier tirage imprimée à Lausanne par Antoine Chapuis probablement pour le compte de François Grasset (cf. S. Corsini, BCU Lausanne, Biblos 18). Cet essai est cité pour contenir une synthèse de la conception de la tolérance civile chez Diderot et de sa vision des rapports entre l'Église et l'État (cf. J. Proust, Diderot et l'*Encyclopédie*, p. 494 sq). L'article « *Jésuite* » est paru dans le tome VIII de l'*Encyclopédie*, l'article « *Peuple* » dans le tome XII (1765). (Adams, G26. De Backer-S. XI, 196, 1407. Tchemezine-Scheler, II, 947). (Librairie *Hatchuel*, cat. 67, lot n^o 34)

DIDEROT Denis et l'ENCYCLOPÉDIE.

– Recueil de 5 pièces concernant la publication de l'*Encyclopédie*. [Paris, 1751-1753]. In-12, veau marbré, dos lisse orné, pièce de titre rouge, tranches

rouges (Reliure de l'époque). Comprend les pièces suivantes : – Lettre d'un Souscripteur pour le *Dictionnaire Encyclopédique*, A Monsieur Diderot. S.l., 1751. – [Hervé (François Marie)]. Réflexions d'un Franciscain, avec une Lettre préliminaire, adressées à Monsieur*** [Diderot], Auteur en Partie du *Dictionnaire Encyclopédique*. S.l., 1752. Un frontispice gravé. – Avis au Public sur le Troisième Volume de l'Encyclopédie. S.l.n.d. [1753]. – Observations de M*** Principal du Collège de ***, sur un des Articles du *Dictionnaire Encyclopédique*. S.l.n.d. [c. 1753]. – Lettre de de M***, l'un des XXIV, à M. Diderot, Directeur de la Manufacture Encyclopédique. S.l., 1751. Ces pièces sont suivies de : – [Moreau (Nicolas Jacob)]. Nouveau Mémoire pour servir à l'histoire des Cacouacs. Amsterdam, 1767. – [Voltaire]. Les Quand ; Notes utiles, Sur un Discours prononcé devant l'Académie Française, le 10 Mars 1760. Sixième édition, Augmentée des Si & des Pourquoi. Genève, [1760]. Pièce de 20 pages entièrement imprimée en rouge. – Catherine II de Russie. Lettre de l'Impératrice de Russie à M. d'Alembert. S.l.n.d. [1762]. – [Voltaire]. Lettre de M. de L'Écluse, Chirurgien-Dentiste, Seigneur du Tilloy, près de Montargis, à M. son Curé. S.l.n.d. [1762]. – [Frédéric II de Prusse]. Éloge du Sieur La Mettrie, Médecin de la Faculté de Paris et Membre de l'Académie Roïale des Sciences de Berlin : Avec le Catalogue de ses Ouvrages, & deux Lettres qui le concernent. La Haye, Pierre Grosse Junior, 1752. Texte de Frédéric II sur La Mettrie, qui venait de mourir à Berlin. Le catalogue contient vingt-sept entrées, avec des renvois au texte de l'Éloge.

– Recueil de 18 pièces très rares parues entre 1752 et 1776 concernant l'histoire de la publication de l'*Encyclopédie* [Paris, 1752-1776]. In-4, maroquin grenat, double filet doré sur les plats, dos orné, pièce de titre verte, roulette intérieure, tranches dorées. Parmi ces mémoires figurent notamment : la première interdiction officielle de l'*Encyclopédie*, datée du 7 février 1752 et le texte, inspiré par Diderot, réfutant les motifs de sa suspension (1758) ; les mémoires exposant l'affrontement entre Diderot et Luneau de Boisjermain, etc. Le recueil se compose de la manière suivante : – Arrest du Conseil d'État du roy, Qui ordonne que les deux premiers volumes de l'ouvrage intitulé, *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des Sciences, Arts & Métiers, par une Société de gens de Lettres*, seront & demeureront supprimés. Du 7 Février 1752. [À la fin] : Paris, Imprimerie Royale, 1752. – [Diderot]. Mémoire des libraires associés à l'*Encyclopédie*, sur les motifs de la Suspension actuelle de cet Ouvrage. [À la fin] : [Paris], De l'Imprimerie de Le Breton, 1758. – Réponse signifiée, Pour le Sieur Luneau de Boisjermain, Au Précis signifié par les Syndic & Adjoints des Libraires de Paris. [À la fin] : [Paris], Imprimerie de L. Cellot, 1769. – Mémoire à consulter, Pour les Libraires associés à l'*Encyclopédie*. [À la fin] : [Paris], Imprimerie de Le Breton, 1770. – Mémoire et consultation pour M. Luneau de Boisjermain, Souscripteur de l'*Encyclopédie*. Contre le Sieur Briasson, Libraire, Syndic des Libraires & Imprimeurs, ancien Adjoint de sa Communauté. Et le Sieur Lebreton, Libraire, ancien Syndic & Adjoint de la même Communauté, associé avec le sieur Briasson pour l'impression de l'*Encyclopédie*. [À la fin] : [Paris], Imprimerie Louis Cellot, 1770. – Jugement rendu par M. de Sartine, Chevalier, Conseiller d'État, Lieutenant Général de Police de la Ville, Prévôté & Vicomté de Paris, Commissaire du Conseil en cette partie. Entre le Sieur Luneau de Boisjermain. Et les Syndic & Adjoints de la Librairie et Imprimerie de Paris [...]. S.l.n.n. [à la fin] : 1770. – Précis pour le Sieur Le Breton, premier Imprimeur ordinaire du Roi, Juge en la Jurisdiction Consu-

laire de Paris, & l'un des Libraires associés à l'*Encyclopédie*. Contre le Sieur Luneau de Boisjermain. [À la fin] : [Paris], Imprimerie Le Breton, 1770. – Mémoire pour les Libraires Associés à l'*Encyclopédie*. Réponse de M. Luneau de Boisjermain. [À la fin] : Paris, Simon, 1771. – A Nos seigneurs de Parlement en la tournelle criminelle. Supplie humblement Pierre-Joseph-François Luneau de Boisjermain, Souscripteur du Livre de l'*Encyclopédie* [...]. [À la fin] : Paris, Simon, 1771. – Mémoire pour Pierre-Joseph-François Luneau de Boisjermain, Souscripteur de l'*Encyclopédie* [...]. Paris, s.n., 1771. Avec un tableau dépliant. – Lettre de M. Luneau de Boisjermain à M. Diderot et Réponses à la Lettre adressée aux Srs Briasson & Le Breton par M. Diderot. [À la fin] : Paris, Simon, 1771. – Précis pour le Sieur Luneau de Boisjermain ; Servant de Réponse au Mémoire distribué contre lui, sous le nom des Libraires associés à l'*Encyclopédie*, & aux Pièces y jointes. [À la fin] : Paris, Simon, 1771. – Réponse signifiée de M. Luneau de Boisjermain, au Précis des Libraires associés à l'impression de l'*Encyclopédie*, distribué le 15 Juin 1772. [À la fin] : Paris, Simon, 1772. – Précis pour les Libraires associés à l'*Encyclopédie* ; Contre le sieur Luneau de Boisjermain, & contre sept Intervenans. [À la fin] : [Paris], Imprimerie de Le Breton, 1772. – Exposition de la Diffamation dont les Libraires associés à l'*Encyclopédie* demandent une Réparation authentique. [À la fin] : [Paris], Imprimerie de Le Breton, 1772. – Réponse signifiée du sieur Luneau de Boisjermain, au Précis de la dame Briasson, Libraire, & du sieur Le Breton, premier Imprimeur du Roi, distribué le 24 Juiller 1776. [À la fin] : Paris, Simon, 1776. – Reflexions d'un Souscripteur de l'*Encyclopédie*, Sur le Procès intenté aux Libraires associés à cet Ouvrage, par M. Luneau de Boisjermain. S.l.n.d. [c. 1776]. Avec un tableau dépliant. – Mémoire Pour le sieur Luneau de Boisjermain, Souscripteur de l'*Encyclopédie*. Contre le sieur Le Breton, Imprimeur de cet ouvrage, & les Héritiers de feus sieurs Briasson, David, & Durand, Libraires Associés à cette entreprise. [À la fin] : Paris, Simon, 1776.

– Lettre de Monsieur Diderot, à Messieurs Briasson & Le Breton, Libraires associés à l'*Encyclopédie*. [À la fin] : [Paris], de l'Imprimerie de Le Breton, 1771. In-4, broché, couverture muette d'origine. Édition originale de la première intervention publique de Diderot dans le procès intenté contre l'*Encyclopédie* par Luneau de Boisjermain. « *J'avoue qu'il est affligeant, Messieurs, [dit Diderot], après quarante à cinquante ans d'une probité reconnue dans son commerce, & récompensée par des fonctions distinguées dans son Corps & dans la Société, de se voir tout-à-coup accusé de malversation & de mauvaise foi ; j'avoue qu'il est triste, après une vingtaine d'années de persécution que j'ai bien partagée, d'être troublé dans la jouissance d'une fortune que vous avez méritée par votre travail ; mais une autre position plus fâcheuse encore que la vôtre, ce seroit d'avoir perdu son honneur & gardé son édition* » ; & cela n'est pas sans exemple (p. 74). Le texte occupe les pages 68-74 du Mémoire pour les Libraires associés à l'*Encyclopédie*. Contre le sieur Luneau de Boisjermain et fait suite à deux autres textes : Mémoire pour les Libraires associés à l'*Encyclopédie* (pp. 1-37) et Mémoire à consulter, pour les Libraires associés à l'*Encyclopédie* (pp. 38-67) Exemplaire donné par Diderot au libraire Le Breton. Il porte sur la couverture la mention manuscrite M. Le Breton, des notes manuscrites de Pierre Jean-Baptiste Gerbier, l'avocat de Diderot et des libraires de l'*Encyclopédie*, un croquis (?) sur la couverture et de nombreux soulignés. L'exemplaire provient des archives du libraire André François Le Breton.

– Réponse de l'Inspecteur de la Librairie [Hémery Joseph d'] à un article concernant ses rapport avec les libraires de l'*Encyclopédie*. [Paris, 1772]. Lettre manuscrite, copie signée de la main de Le Breton, in-4 (200 × 156 mm) de 2 pages, adressée aux libraires de l'*Encyclopédie*. Ce dernier conteste les affirmations d'un article paru dans la Gazette des Pays-Bas l'implicant dans le conflit entretenu par Luneau de Boisjerman contre l'*Encyclopédie*. Le Breton certifie avoir l'original de ce que dessus entre les mains [signature de Le Breton]. La copie de l'article de la Gazette des Pays-Bas, également de la main de Le Breton, est jointe (une page in-4). Ces deux textes furent publiés cette année 1772 dans un mémoire intitulé *Exposition de la diffamation* dont les Libraires associés à l'*Encyclopédie* demandent une réparation authentique. Manuscrit provenant des archives d'André François Le Breton. (Binoche & Giquello, Bibliothèque de Madame C., vente du 29 mai 2015, lots 56 à 59)

Liste des Catalogues utilisés :

- ADER Nordmann*, vente aux enchères salle Favart, Paris, 20 juin 2016.
- ADER Nordmann*, vente aux enchères salle Favart, Paris, 30 novembre 2016.
- ADER Nordmann*, vente aux enchères salle Favart, Paris, 13 décembre 2016.
- ADER Nordmann*, vente aux enchères salle Favart, Paris, 26 avril 2017.
- ADER Nordmann*, vente aux enchères salle Favart, Paris, 20 juin 2017.
- ALDE*, cat. du 12 décembre 2016.
- ALDE*, cat. du 24 février 2017.
- ALDE*, cat. du 11 mai 2017.
- ALDE*, cat. du 31 mai 2017.
- ALDE*, cat. du 8 juin 2017.
- Artcurial*, cat. du 14 juin 2017.
- Art et Autographes*, cat. 79.
- Auction FL*, cat. du 15 décembre 2016.
- Binoche & Giquello, Bibliothèque de Madame C., autographes et manuscrits vente du 29 mai 2015.
- Binoche & Giquello. Bibliothèque de Madame C., autographes et manuscrits, vente du 29 mai 2016.
- Bonnefoi Livres Anciens*, cat. 167.
- Castor & Hara, cat. livres anciens, vente Drouot du 19 décembre 2016. (<http://www.abebooks.fr/servlet>).
- (<http://www.ebay.fr/itm>).
- (<http://www.galeriethomasvincent.fr>).
- Leclere, cat. livres anciens, Hôtel des ventes de Marseille, 15 décembre 2016.
- Les Autographes*, septembre 2016, cat. 144.
- Les Autographes*, décembre 2016, cat. 145.
- Librairie de l'*Abbaye-Pinault*, cat. 360.
- Librairie de l'*Abbaye-Pinault*, cat. 361.
- Librairie de l'*Abbaye-Pinault*, cat. 362.
- Librairie *Hatchuel*, cat. 67.
- Librairie *Le feu follet*, cat. septembre 2016.
- Librairie *Le feu follet*, cat. décembre 2016.
- Librairie *Pierre Bergé*, cat. décembre 2016.
- Librairie *Pierre Bergé*, cat. mars 2017.
- Librairie *Pierre Bergé*, cat. avril 2017.
- Librairie *Teissède Fabrice*, décembre 2016.

- Librairie *Teissède Fabrice*, janvier 2017.
Librairie *Teissède Fabrice*, avril 2017.
Librairie *Teissède Fabrice*, bulletin n°7.
Librairie *Teissède Fabrice*, bulletin n°3.
Librairie *Signatures*, décembre 2016.
Librairie *Sourget Amélie*, cat.9.
Librairie *Sourget Amélie*, cat.10.
Librairie *Sourget Amélie*, cat.11.
Livres et Manuscrits, vente Baron Ribeyre & Associés, Drout 13 octobre 2016.
Livres rares, Michel Bouvier, cat. 73.
Livres rares, Michel Bouvier, cat. 74.
Manuscripta, cat. décembre 2016.
Manuscripta, cat. avril 2017.